FORMATIONDOM
LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

CATALOGUE **2025**

TRANSFORMER
VOS COMPÉTENCES
EN PERFORMANCE

BÂTIMENT - Gros œuvre et second œuvre
TRAVAUX PUBLICS
CONDUITE D'ENGINS ET CACES®
PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

www.formationdom.fr

FORMATIONDOM
LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

SOMMAIRE :

L'assurance d'une offre de qualité p.03
L'équipe et les moyens mobilisés p.04
Le handicap, tous concernés p.05
La formation par l'alternance p.06

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Tout secteur professionnel :
SST / Sauveteur Secouriste du Travail p.10
PRAP / Prévention des Risques liés à L'Activité Physique p.11-12
Manipulatin extincteur et évacuation du personnel p.13
Habilitation électrique H0-B0-H0V p.14
Habilitation électrique BS-BE MANOEUVRE p.15
Habilitation électrique BR p.16
Habilitation électrique B1/B1v p.17
Habilitation mécanique M0 M1 ..... p.18

Secteur BTP :
Prévention des risques sur chantier *(Les bonnes pratiques)* p.19
Gestion des déchets *(de chantier de construction)* p.20
Signalisation temporaire de chantier p.21
Blindage et sécurité des tranchées p.22
Chef de manoeuvre - élingueur p.23
AIPR (Opérateur, Encadrant, Concepteur) p.24

Les Travaux en Hauteur :
Utilisation des EPI contre les chutes de hauteur (travail en hauteur) p.25
R408 : Utiliser et réaliser la vérification journalière des échaf. fixes p.26
R408 : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échaf. fixes .. p.27
R408 : Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échaf. fixes p.28
R457 : Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants p.29
Utilisation des PTE (Plate-forme de travail en encorbellement) p.30

Les espaces verts :
Manipulation en sécurité de la tronçonneuse et/ou débrousailleuse p.31

CACES® et conduite d'engins :
CACES® R.482 - Engins de chantier p.34
CACES® R.486 - Plates-formes élévatrices p.36
CACES® R.489 - Chariots de manutention à conducteur porté p.38
CACES® R.485 - Gerbeurs automoteurs accompagnants p.40
Transpalettes électriques selon la R366 ..... p.42
Perfectionnement à la conduite des engins de chantier et/ou levage ... p.43

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Actualisation des connaissances clés p.46

Bâtiment - Gros oeuvre :
Lecture de plan - Gros œuvre p.47
Réaliser un métré p.48
Techniques de construction en maçonnerie p.49
Techniques de construction en béton armé p.50
Techniques de construction en béton banché p.51

Bâtiment - Second oeuvre :
Lecture de plan - Second oeuvre p.52
Techniques de pose de plaque de plâtre p.53
Techniques de pose des menuiseries p.54
Techniques de travaux de peinture (intérieure et extérieure) p.55
Techniques de pose de carrelage et faïence p.56
Techniques d'installation d'équipements électriques p.57
Techniques d'installation des équipements sanitaires p.58

Travaux publics :
Lecture de plan - Voirie et Réseaux Divers p.59
Topographie p.60
Techniques de construction d'ouvrage de voirie p.61
Techniques de mise en oeuvre de canalisation et réseaux p.62

Votre CFA du BTP en Guyane

FORMATION PROFESSIONNELLES QUALIFIANTES

Bâtiment - Gros oeuvre :
Maçon p.66
Coffreur Bancheur p.67
Métreur assistant du bâtiment p.68
Chef d'équipe gros oeuvre p.69
Assistant chef de chantier gros oeuvre p.70
Chef de chantier gros oeuvre p.71

Bâtiment - Second oeuvre :
Agent de maintenance des bâtiments p.72
Plaquiste p.73
Carreleur-chapiste p.74
Peintre en bâtiment p.75
Menuisier installateur p.76
Installateur en thermique et sanitaire p.77
Électricien d'équipement du bâtiment p.78
Chef d'équipe aménagement-finitions p.79
Chef de chantier aménagement-finitions p.80

Travaux publics :
Maçon en voirie et réseaux divers p.81
Canalisateur p.82
Conducteur d'engins de chantier urbains p.83
Conducteur d'engins de grands terrassements p.84
Chef de chantier travaux publics routes et canalisations p.85

BÂTIMENT CONSTRUCTION
TRAVAUX PUBLICS
CONDUITE D'ENGINS ET CACES®
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

FORMATIONDOM
LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

4 SITES PERMANENTS

Cayenne
Rémire-Montjoly
Kourou
St Laurent du Maroni

13 FORMATEURS PERMANENTS

17 SALLES DE FORMATION

+ DE 5000 m² de PLATEAUX PÉDAGOGIQUES

Formation DOM - Cayenne
13 rue de l'industrie
Dégrad des cannes
97354 RÉMIRE-MONTJOLY

Formation DOM - St Laurent
Avenue Christophe Colomb
97320 ST LAURENT DU MARONI

Formation DOM - Kourou
ZI Pariacabo
97310 KOUROU

Siret : 751 017 260 00058 RCS CAYENNE
APE : 8559A
Organisme enregistré N° 96 97 30474 97

L'ASSURANCE D'UNE **OFFRE DE QUALITÉ**

UN ORGANISME SPÉCIALISÉ
en prévention des risques et l'apprentissage des métiers du BTP.

DES FORMATEURS EXPERTS ET PERMANENTS
tous issus du terrain, possédant chacun leur expertise assurant excellence pour chaque session de formation.

DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS
permettant des mises en situation professionnelle.

UNE PÉDAGOGIE EFFICACE
articulant séances théoriques et pratiques, en présentiel et en situation concrète de travail.

DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS
adaptés à tous les niveaux.

DES FORMATIONS SUR-MESURE
élaborées à partir de vos besoins et de vos objectifs d'apprentissage.

0594 **31 36 70**
secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00
www.formationdom.fr

en 2024

692 sessions de formation

4931 apprenants formés

354 entreprises partenaires

91,3% de taux de satisfaction

90,2% de réussite

73% d'insertion professionnelle

BÂTIMENT CONSTRUCTION
TRAVAUX PUBLICS
CONDUITE D'ENGINS ET CACES®
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

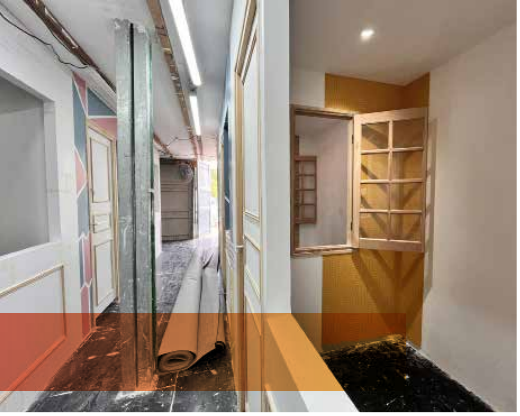

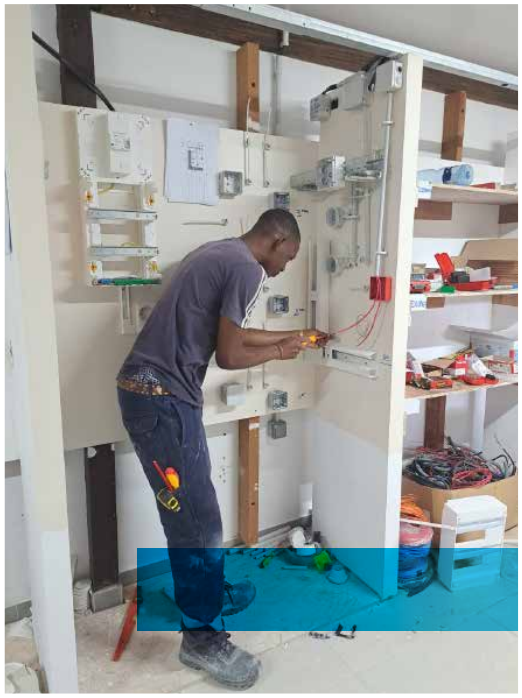

Une équipe alliant expertise et passion ainsi que les moyens opérationnels et innovants mis à disposition garantissent un apprentissage efficace et enrichissant pour tous !

Fort de plus de 12 ans d'expérience, Formation DOM a su mettre en place une stratégie organisationnelle et opérationnelle, soutenue par des **équipes administratives et commerciales expertes, complémentaires et structurées,** afin de répondre aux besoins de ses candidats, clients et financeurs.

Formation DOM s'appuie sur **une équipe pédagogique de qualité, composée de 13 formateurs permanents, tous issus du terrain**, possédant chacun leur expertise et domaines de compétences propres.

Les **infrastructures modernes et innovantes** dédiées à la prévention des risques professionnels et aux métiers du BTP, offrent de réelles mises en situation pratiques, de qualité, pour un apprentissage concret et optimal.

Les **installations contrôlées et certifiées**, permettent la réalisation de formations pratiques et de mises en situations professionnelles pour les actions suivantes :

- *CACES® R482, R485, R486, R489,*
- *Travaux en hauteur et port du harnais,*
- *Échafaudages fixes et roulants,*
- *Domaines électriques,*
- *Plateaux dédiés aux métiers du second oeuvre (Plaquiste, peintre, plomberie, ...)*
- *Plateaux dédiés aux métiers du gros oeuvre (Coffreur Bancheur, Maçon, ...)*
- *Plateaux dédiés aux métiers des travaux publics et de la voirie (Conduite d'engins de chantier, canalisateur, ouvrage VRD, ...)*

FORMATION DOM
LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

LE HANDICAP, TOUS CONCERNÉS !

Formation DOM s'engage dans une démarche de progrès et d'amélioration continue en termes d'accessibilité et de compensation du handicap

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre une formation chez Formation DOM ? Trouvez des réponses à vos besoins.

Pour vos formations professionnelles chez Formation DOM, le référent handicap est votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans la mise en oeuvre de vos droits et répondre à vos besoins particuliers.

Vous souhaitez contacter le référent handicap de Formation DOM ?
Contactez nous au 0594 31 36 70 et tapez 3

HABILITATIONS / CERTIFICATIONS

Formation DOM est habilité et certifié par des organismes authentifiés et indépendants afin de garantir à tous nos clients des formations de qualité reconnues par les autorités nationales.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : **Actions de formation**

Direction générale cohésion et population (DGCOPOP)
L'agréments autorise le centre à organiser les sessions d'examen conduisant au titre professionnel du Ministère du Travail.

CACES® DEKRA
Certifié Organisme Testeur CACES®
N° D-637-02

INRS Institut National de Recherche et de Sécurité
Habilité "Acteur SST" par l'INRS :
N° 1442057/2018/SST-01/O/22
Habilité "Acteur PRAP" par l'INRS :
N° 3037/2014/PRAPIBC-1/22

FORMATION DOM - CFA
LA FORMATION PAR L'ALTERNANCE

POURQUOI ...

… SE FORMER EN APPRENTISSAGE ?

Vous voulez apprendre un métier en alternant périodes pratiques en entreprise et périodes théoriques en établissement ?
Vous souhaitez acquérir une qualification professionnelle reconnue ?
Vous cherchez une facilité accrue d'insertion dans le monde du travail ?
L'apprentissage est fait pour vous !

Grâce à l'apprentissage, vous bénéficiez :
- d'une première expérience professionnelle longue ;
- d'une formation gratuite et rémunérée à un métier ;
- d'un accompagnement par des professionnels experts et des formateurs qualifiés ;
- d'un diplôme ou d'un titre professionnel reconnu ;
- d'une intégration professionnelle facilitée et durable.

… RECRUTER UN APPRENTI ?

Vous voulez intégrer des jeunes motivés et opérationnels ?
Vous souhaitez transmettre votre savoir et votre savoir-faire ?
Vous cherchez à sécuriser vos futurs recrutements ?
Alors recrutez un apprenti !

Choisir l'apprentissage, c'est :
- vous appuyer sur des jeunes désireux d'apprendre, de mettre en pratique et qui montent rapidement en compétences ;
- profiter d'un apport de connaissances actualisées dans nos métiers grâce à des formations adaptées à vos réalités professionnelles ;
- répondre à un enjeu sociétal : transmettre votre expertise et partager votre expérience ;
- former un collaborateur qui se sera progressivement imprégné de vos méthodes, de vos valeurs et de votre culture professionnelle ;
- bénéficier d'avantages financiers (charges patronales réduites, tout ou partie du coût de la formation pris en charge par l'OPCO, etc.)

LES + DE L'APPRENTISSAGE avec Formation DOM

- les candidats sont sélectionnés sur la base de leur parcours académique et de leur projet professionnel ;
- le choix et la diversité des entreprises et des missions proposées ;
- l'organisation de forums de recrutement et de jobdatings avec une mise à disposition d'offres qualifiées ;
- Du coaching personnalisé par des experts pour dynamiser la recherche d'entreprise d'accueil ;
- Un accompagnement individualisé tout au long de la formation et un suivi en entreprise par le référent CFA.

ENSEMBLE, BÂTISSONS VOTRE AVENIR

CONTRAT **D'APPRENTISSAGE**

Certifications possibles
• Diplôme professionnel de niveau 3 (CAP, BEP), de niveau 4 (Bac professionnel, Brevet professionnel), de niveau 5 (BTS, …).
• Titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Contrat
• Contrat de 6 mois au minimum à 3 ans au maximum (4 ans pour les apprentis en situation de handicap).

Public
• De 16 à 29 ans quel que soit leur niveau de formation initiale.
• Les jeunes ayant atteint l'âge de 15 ans entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile et ayant achevé une classe de 3ème.
• Personnes de plus de 29 ans et de 34 ans maximum qui :
- préparent un diplôme ou un titre supérieur à celui déjà obtenu ;
- ont vu leur précédent contrat rompu pour des raisons indépendantes de leur volonté ou pour une inaptitude physique et temporaire.

• Sans condition d'âge pour les apprentis ayant une reconnaissance travailleur handicapé, un projet de création ou reprise d'entreprise ou ayant le statut de sportif de haut niveau.

Rémunération
• Entre 27 % et 100 % du SMIC suivant l'âge et le niveau d'études, ou le salaire minimum conventionnel si plus favorable.

Aide à l'embauche
• Aide unique à l'embauche pour les entreprises de moins de 250 salariés.
• Exonération des cotisations sociales totale ou partielle selon la taille de l'entreprise ou la qualité d'artisan.
• Aides pour l'embauche d'un apprenti reconnu travailleur handicapé.
• Déductions fiscales de la taxe d'apprentissage.

CONTRAT **DE PROFESSIONNALISATION**

Certifications possibles
• Diplôme ou Titre professionnel enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).
• Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).
• Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

Contrat
• Contrat de 6 mois à 12 mois (36 mois dans certains cas).

Public
• De 16 à 25 ans révolus (26 ans moins un jour).
• De 26 ans et plus pour les demandeurs d'emploi.
• Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, pour les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) ou de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) et pour les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Rémunération
• Entre 55 % et 100 % du SMIC suivant l'âge et le niveau d'études, ou 85 % de la rémunération minimale prévue par la convention collective ou l'accord de branche de l'entreprise si plus favorable.

Aide à l'embauche
• Aides pour l'embauche d'un demandeur d'emploi âgé d'au moins 26 ans ou âgé de plus de 45 ans.
• Aides pour l'embauche d'une personne handicapée.
• Exonération des cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales pour les salariés de + de 45 ans.
• Exonération spécifique pour certains groupements d'employeurs (GEIQ).

Votre CFA du BTP en Guyane

FORMATIONDOM
LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS :

Tout secteur professionnel :

SST / Sauveteur Secouriste du Travail p.10
PRAP / Prévention des Risques liés à L'Activité Physique p.11-12
MANIPULATION EXTINCTEUR ET ÉVACUATION DU PERSONNEL p.13
HABILITATION ÉLECTRIQUE H0-B0-H0V p.14
HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANOEUVRE p.15
HABILITATION ÉLECTRIQUE BR p.16
HABILITATION ÉLECTRIQUE B1/B1v p.17
HABILITATION MÉCANIQUE M0 M1 ..... p.18

Secteur BTP :

PRÉVENTION DES RISQUES SUR CHANTIER *(les bonnes pratiques)* p.19
GESTION DES DÉCHETS (de chantier) p.20
SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER p.21
BLINDAGE ET SÉCURITÉ DES TRANCHÉES p.22
CHEF DE MANOEUVRE - ÉLINGAGE - ARRIMAGE p.23
AIPR (Opérateur, Encadrant, Concepteur) p.24

Les Travaux en Hauteur :

Utilisation des EPI contre les chutes de hauteur p.25
ECHAFAUDAGE DE PIED R408 :
Utiliser et réaliser la vérification journalière p.26
Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière p.27
Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance p.28
ECHAFAUDAGE ROULANT R457 :
Monter, vérifier et utiliser des échafaudages p.29

PTE - Utilisation des plate-forme de travail en encorbellement ... p.30

Les espaces verts :

MANIPULATION EN SÉCURITÉ ET ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE ET/OU DÉBROUSAILLEUSE p.31

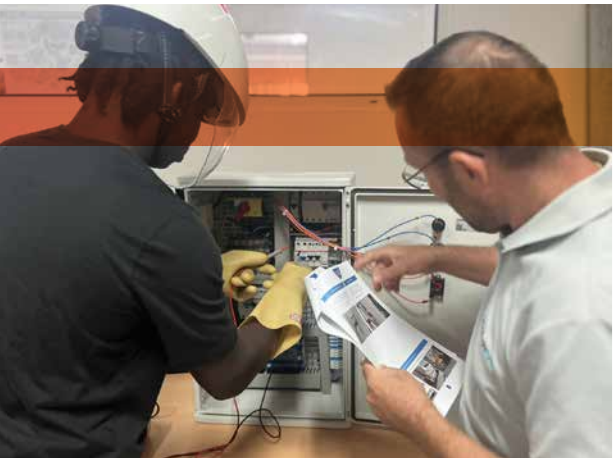

POUR LA SÉCURITÉ DE **VOS COLLABORATEURS**

UN GAGE DE PERFORMANCE POUR L'ENTREPRISE :

La prévention des risques professionnels est essentielle pour permettre à une entreprise et à ses collaborateurs de s'adapter aux évolutions sociales, réglementaires et techniques.
En prévenant les risques de maladies professionnelles et d'accidents du travail, la formation permet de **réduire les arrêts de travail et le turnover associé**. Elle contribue également à **fidéliser les employés**, notamment dans des secteurs particulièrement exposés aux risques professionnels.
Cette démarche d'amélioration continue contribue à **renforcer la compétitivité de l'entreprise.**

UNE OBLIGATION POUR L'EMPLOYEUR :

Afin de se conformer aux réglementations en matière de prévention des risques professionnels, l'employeur est tenu de proposer à ses collaborateurs des formations en santé et sécurité au travail, conformément au Code du travail.

EN 2024 :

*Panel de plus de **1 887** évaluations sur ce pôle*

91,5% de taux de satisfaction*

89,2% de réussite

***Evaluation du taux de satisfaction :** Les critères d'évaluation portent sur l'accueil, le déroulement, le contenu pédagogique, les moyens mis en oeuvre et le niveau d'efficacité.*

BÂTIMENT CONSTRUCTION
TRAVAUX PUBLICS
CONDUITE D'ENGINS ET CACES®
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

SST : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Réf. OF : *SST*

Initial : 2 jours (14 heures)
MAC : 1 jour (7 heures)

PUBLIC :
Tout public.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois est délivré au stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation formative et certificative favorable.
Maintien et Actualisation des Compétences obligatoire pour conserver la validité de son certificat. Une journée de 7 heures tous les 24 mois au moins.

RECYCLAGE :
Tous les 2 ans.

HABILITATION FORMATION DOM :
Formation DOM est habilité par l'INRS et la CGSS Guyane.
Habilitation N°821021/2013/SST-01/O/22

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **91 %**
Taux de satisfaction **93 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.
- Initial : Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation.
- MAC : Certificat de sauveteur secouriste du travail en cours de validité.

OBJECTIFS

- Être capable de prévenir les situations à risques.
- Être capable de porter secours à une personne en détresse.
- Être capable de mettre en application ses compétences au sein de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

CONTENU DE LA FORMATION

INITIAL

Se situer en tant que sauveteur-secouriste du travail dans son entreprise.

La conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir.

Secourir :
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Connaître la conduite à tenir devant un arrêt respiratoire et rendre capable les salariés de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec l'utilisation d'un défibrillateur.

Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise.

MAC

Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

Connaître la conduite à tenir devant un arrêt respiratoire et rendre capable les salariés de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec l'utilisation d'un défibrillateur.

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.
Formateurs habilités par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Séance théorique en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant,**

- Séance de mises en situation pratique via des **ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir,** en groupe favorisant les échanges entre les participants,

- Utilisation de **matériel et d'équipement innovant** (différents mannequins, défibrilateurs, ...),

- **Livret candidat numérique** remis à l'ensemble des stagiaires.

ACTEUR PRAP IBC - *INITIAL*

Prévention des risques liés à l'activité physique *(IBC)*

Réf. OF : *PRAP*

2 jours (14 h. en présentiel)

PUBLIC :
Tout personnel des secteurs de l'industrie, bâtiment et/ou commerce.

PARTICIPANTS :
Maximum 10 candidats

NIVEAU DE LA FORMATION :
Niveau 1

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative (IBC) peuvent prétendre à l'obtention du **certificat d'acteur PRAP.**
Le certificat acteur PRAP IBC délivré est valable 24 mois et fait l'objet d'un maintien et actualisation des compétences obligatoire « MAC PRAP IBC ».

RECYCLAGE :
Tous les 2 ans.

HABILITATION FORMATION DOM :
Formation DOM est habilité par l'INRS et la CGSS Guyane.
Habilitation N°1459662/2019/PRAP-IBC-01/O/22

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **96,2 %**
Taux de satisfaction **91,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

OBJECTIFS

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Être capable d'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

CONTENU DE LA FORMATION

Comprendre l'intérêt de la prévention :
- Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement ;
- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention ;
- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles ;

Connaître les risques de son métier :
- Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage ;
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits ;
- Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé.

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :
- Connaître le fonctionnement du corps humain ;
- Repérer les limites du fonctionnement du corps humain ;
- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :
- Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité ;
- Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique ;
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels.

Proposer des améliorations de sa situation de travail :
- A partir des causes identifiées au cours de son analyse ;
- En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail ;
- En prenant en compte les principes généraux de prévention.

Faire remonter l'information aux personnes concernées :
- Identifier les personnes concernées ;
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement.

Se protéger en respectant les principes de écurité physique et d'économie d'effort :
- Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail ;
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.
Formateurs habilités et titulaire du certificat de Formateur PRAP IBC.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Séance théorique en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant,**
- Séance de mises en situation pratique via des **ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir,** en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de **matériel et d'équipement innovant** (caisse avec poignet, sans poignet, matériel lié aux différentes activités, ...),
- **Livret candidat numérique** remis à l'ensemble des stagiaires.

ACTEUR PRAP IBC - *MAC*

Prévention des risques liés à l'activité physique *(IBC)*

Réf. OF : *PRAP*

1 jour (7 h. en présentiel)

PUBLIC :
Tout personnel des secteurs de l'industrie, bâtiment et/ou commerce.

PARTICIPANTS :
Maximum 10 candidats

NIVEAU DE LA FORMATION :
Niveau 1

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative (IBC) peuvent prétendre à l'obtention du **certificat d'acteur PRAP.**
Le certificat acteur PRAP IBC délivré est valable 24 mois et fait l'objet d'un maintien et actualisation des compétences obligatoire « MAC PRAP IBC ».

RECYCLAGE :
Tous les 2 ans.

HABILITATION FORMATION DOM :
Formation DOM est habilité par l'INRS et la CGSS Guyane.
Habilitation N°1459662/2019/PRAP-IBC-01/O/22

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **96,2 %**
Taux de satisfaction **91,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Être titulaire du certificat PRAP délivré par une entité habilitée.

OBJECTIFS
- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Être capable d'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

CONTENU DE LA FORMATION
L'organisation du programme de formation repose sur 4 domaines de compétences décomposés ensuite en compétences professionnelles.

Les notions abordées sont les suivantes :
- Les enjeux liés à la prévention en entreprise ;
- Les différents acteurs de la prévention ;
- L'activité physique et ses conséquences sur le corps humain ;
- Les facteurs de risques ;
- L'observation du travail et de son environnement ;
- Le repérage des situations à risques ;
- L'analyse pour identifier les causes de dangers sur la santé ;
- La proposition d'améliorations ;
- La communication auprès des personnes concernées par les actions de prévention ;
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort ;
- Les aides techniques ;
- Les bonnes pratiques préventives.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.
Formateurs habilités et titulaire du certificat de Formateur PRAP IBC.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Séance théorique en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant,**
- Séance de mises en situation pratique via des **ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir,** en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de **matériel et d'équipement innovant** (caisse avec poignet, sans poignet, matériel lié aux différentes activités, ...),
- **Livret candidat numérique** remis à l'ensemble des stagiaires.

BÂTIMENT CONSTRUCTION
TRAVAUX PUBLICS
CONDUITE D'ENGINS ET CACES®
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

prap
PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

MANIPULATION D'EXTINCTEUR ET ÉVACUATION DU PERSONNEL

Réf. OF : *EXT*

0,5 jours (3,5 heures)

PUBLIC :
Tout public.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation (test QCM).

RECYCLAGE :
Tous les 5 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **100 %**
Taux de satisfaction **95,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS

- Être capable de réagir face à un début d'incendie : utiliser les extincteurs en toute sécurité.
- Être capable d'évacuer rapidement l'ensemble du personnel de l'entreprise en cas d'incendie, sans panique ni accident.
- Être capable d'utiliser le cheminement à suivre dans l'établissement.
- Être capable d'identifier les outils techniques de l'entreprise utiles à l'évacuation :
Plans d'évacuation, alarmes, signalisation au sol, balises de sécurité, systèmes de désenfumage

CONTENU DE LA FORMATION

• La prévention (généralités).
• Prévention et actions en cas de sinistres.
• Exposé sur l'organisation de la lutte contre le feu :
Mécanismes et effets de la combustion, Classification des feux, Agents extincteurs et leurs modes d'action, Extincteurs mobiles (portatifs, sur roues).
• Les problèmes et la propagation du feu et des fumées.
• Principales mesures visant à permettre une évacuation sûre et en bon ordre de l'ensemble des occupants.
• L'alarme, l'alerte (application des consignes).
• L'évacuation : rôle du responsable d'évacuation, rôle des guidefiles et serre-files, rôle du chargé du contrôle nominatif.
• **Exercices pratiques d'extinction de feux provoqués.**

• L'évacuation, qu'est-ce que c'est ?
Evacuation, Etablissements concernés, Problématique de l'évacuation.
• Facteurs humains.
Personnes chargées de l'évacuation, Ensemble du personnel.
• Facteurs techniques .
Informations, Alarme, Cheminement et issues de secours, Balisage et éclairage de sécurité, Désenfumage.
• L'organisation
Distribution des rôles, Vérification des équipements.
• Cas particuliers
Le feu est plus rapide que vous, Les fumées vous empêchent d'évacuer, Etablissement accueillant des personnes à mobilité réduite.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.
Formateurs habilités par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Séance théorique en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant,**
- Séance de mises en situation pratique via des **ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir,** en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de **matériel et d'équipement innovant** (générateur de flammes, tout type d'extincteur, ...),
- **Livret candidat numérique** remis à l'ensemble des stagiaires.

HABILITATION ÉLECTRIQUE : H0-B0-H0V

Réf. OF : *H0B0*

Initial : 1 jour (7 heures)
Recyclage : 1 jour (7 heures)

PUBLIC :
Tout personnel réalisant des travaux d'ordre non électrique dans la zone de travail qui lui a été définie.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation (Test QCM).
L'habilitation est délivré par l'employeur en fonction de l'avis du formateur.
Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :
Selon la NF C 18-510 tous les 3 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **87.8 %**
Taux de satisfaction **91 %**
**données établies selon l'année 2025*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.
- Aucune connaissance en électricité, mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

OBJECTIFS

- Être capable d'identifier les dangers de l'électricité.
- Être capable d'analyser le risque électrique et s'en protéger.
- Être capable d'exécuter en sécurité des travaux d'ordre non électrique au voisinage des risques électriques.

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation et évolution de réglementation en électricité.
- Les notions sur les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance alternatif et continu.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les noms et les différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Prescription de sécurités associées aux zones de travail.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisaton.
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main).
- Conduites à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique dans un environnement électrique.

• Spécificités B0/H0 / HOV Exécutant :
- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des riques et mesures de prévention.
- Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant (TP).

**image d'illustration non contractuelle*

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.
Formateurs habilités par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Séance théorique en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant,**
- Séance de mises en situation pratique via des **ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir,** en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de **matériel et d'équipement innovant** comme les EPI dernières générations, tableau général basse tension, EPC sur coffret et armoire électrique pédagogique, VAT, Multimètre, balisage, ...
- **Livret candidat numérique** remis à l'ensemble des stagiaires.

HABILITATION ÉLECTRIQUE : BS-BE MANŒUVRE

Réf. OF : *BS*

Initial : 2 jours (14 heures)
Recyclage : 2 jours (10,5 heures)

PUBLIC :
Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.
Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation (Test QCM).
L'habilitation est délivré par l'employeur en fonction de l'avis du formateur.
Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :
Selon la NF C 18-510 tous les 3 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **91,3 %**
Taux de satisfaction **94,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.
- Aucune connaissance en électricité, mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

OBJECTIFS

- Être capable d'effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension OU effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

CONTENU DE LA FORMATION

• Introduction : Retour sur le principe de l'électricité :
- Qu'est ce que l'électricité ?
- Les différents contacts : direct et indirect
- Le schéma type d'une installation électrique

• Prise de connaissance sur la réglementation applicable aux opérations et manoeuvre d'ordre électrique :
- Connaissance des règles de la norme NFC 18510
- Description des prérogatives de l'habilitation électrique BS BE Manoeuvre
- Connaissance des différentes habilitations électriques
- Les autorisations relatives à l'habilitation BS-BE
- Evaluer les limites relatives à l'habilitation électrique BS BE manoeuvre
- Les documents applicables

• Connaître les règles de prévention d'ordre électrique :
- Les dangers de l'électricité
- Connaître et évaluer les zones à risques
- Les équipements de protection individuelle
- Les procédures à suivre pour rentrer dans un local électrique
- Les règles à respecter pour réarmer une source électrique
- Appliquer les gestes de premiers secours face à un accident d'ordre électrique
- Connaître les actions à avoir face à un départ de feu d'origine électrique

• Mise en pratique de l'habilitation électrique BS BE manoeuvre :
- Reconnaissance des différentes sources électriques situées dans l'établissement
- Connaître la procédure à suivre pour réarmer un disjoncteur

**image d'illustration non contractuelle*

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.
Formateurs habilités par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Séance théorique en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant,**
- Séance de mises en situation pratique via des **ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir,** en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de **matériel et d'équipement innovant** comme les EPI dernières générations, tableau général basse tension, EPC sur coffret et armoire électrique pédagogique, VAT, Multimètre, balisage, ...
- **Livret candidat numérique** remis à l'ensemble des stagiaires.

HABILITATION ÉLECTRIQUE : BR

Réf. OF : *BR*

(pour chargé d'intervention générale)

Initial : 3 jours (21 heures)
Recyclage : 3 jours (21 heures)

PUBLIC :
Tout personnel électricien chargé d'intervention.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation (Test QCM).
L'habilitation est délivré par l'employeur en fonction de l'avis du formateur.
Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :
Selon la NF C 18-510 tous les 3 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **100 %**
Taux de satisfaction **92 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.
- Connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle pour suivre la formation habilitation électrique BR.

OBJECTIFS

- Être capable de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT,
- Être capable d'adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à l'établissements.

CONTENU DE LA FORMATION

• Connaître et appréhender l'environnement de l'habilitation électrique BR :
- Rappel sur les textes et normes réglementaires.
- Connaître les spécificités propres à l'habilitation électrique BR.
- Rappel du cadre réglementaire, des obligations et des responsabilités de chacun.
- Prise de connaissance des différentes habilitations électriques et le rôle des personnes habilitées.
- Connaître le rôle du chargé d'intervention.

• Connaître l'environnement électrique et ses spécificités :
- Reconnaître les différents types d'ouvrages électriques.
- Réaliser des opérations d'ordre électrique
- Appréhender les zones d'intervention.
- Prise de connaissance des documents relatifs à une intervention.

• Savoir comment mener des opérations d'ordre électrique relatives à l'habilitation électrique BR :
- Réaliser des travaux hors tension en BTA.
- Rappel sur les procédures de mise en consignation et de déconsignation.
- Réaliser des interventions d'ordre électrique en toute sécurité.
- Mener des travaux au voisinage des pièces nues.
- Mener une intervention électrique ou non électrique en BT.
- Mener/superviser des opérations d'entretien.
- Effectuer un mesurage.

• Savoir prévenir les risques d'ordre électrique :
- Mener une évaluation des risques dans un environnement d'ordre électrique.
- Connaître et prévenir les accidents d'origine électrique.
- Utiliser et reconnaître des équipements de protection individuelle.
- Savoir utiliser un outillage électrique portatif à main.

• Savoir réagir en cas d'incident ou d'accident :
- Prise de connaissance sur les gestes à effectuer sur une personne électrisée,
- Prise de connaissance sur les gestes à effectuer pour intervenir sur un feu d'origine électrique.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.
Formateurs habilités par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Séance théorique en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant,**
- Séance de mises en situation pratique via des **ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir,** en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de **matériel et d'équipement innovant** comme les EPI dernières générations, tableau général basse tension, EPC sur coffret et armoire électrique pédagogique, VAT, Multimètre, balisage, ...
- **Livret candidat numérique** remis à l'ensemble des stagiaires.

HABILITATION ÉLECTRIQUE : B1/ B1v

Réf. OF : *B1*

Initial : 3 jours (21 heures)
Recyclage : 3 jours (21 heures)

PUBLIC :
Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.
Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation (Test QCM).
L'habilitation est délivré par l'employeur en fonction de l'avis du formateur.
Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :
Selon la NF C 18-510 tous les 3 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : /
Taux de satisfaction : /
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

Il est nécessaire, d'avoir, dans le domaine de tension considéré (Basse Tension) sur les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :
- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.) ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

OBJECTIFS

- Être capable d'exécuter en sécurité des opérations électriques en application du Recueil d'Instructions Générales de Sécurité Électrique approuvé par l'Administration

CONTENU DE LA FORMATION

• Partie théorique :
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
- Surveillance des opérations,
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main…) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique.

• Réalisation de travaux pratiques :
- Limites de l'habilitation B1(V)
- Caractérisations des travaux et limites : Hors tension, sous tension avec ou sans voisinage,
- Chargé de consignation et d'exploitation électrique : Rôle, instructions, échange d'informations,
- Habilitation : symboles et limites,
- Mesures de préventions à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, et respecter,
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification,
- Documents applicables lors des travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail,
- Equipements de travail utilisé : risques, vérification, identification, utilisation.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.
Formateurs habilités par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Séance théorique en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant,**
- Séance de mises en situation pratique via des **ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir,** en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de **matériel et d'équipement innovant** comme les EPI dernières générations, tableau général basse tension, EPC sur coffret et armoire électrique pédagogique, VAT, Multimètre, balisage, ...
- **Livret candidat numérique** remis à l'ensemble des stagiaires.

HABILITATION MÉCANIQUE : M0, M1

Réf. OF : *HABMECA*

Initial : 1 jour (7 heures)

PUBLIC :
- Personnel travaillant à proximité de dispositifs mécaniques ou thermodynamiques
- Personnel intervenant sur des sites industriels : centrale électrique, raffinerie, unité de production, chantier industriel, arrêt d'unité, travaux neufs...

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation (Test QCM).
L'habilitation est délivré par l'employeur en fonction de l'avis du formateur.
Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :
Recyclage conseillé tous les 3 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : /
Taux de satisfaction : /
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable de reconnaître les risques d'ordre mécanique et savoir s'en protéger,
- Être capable de réaliser les travaux à effectuer en sécurité et obtenir son habilitation mécanique M0 M1.

CONTENU DE LA FORMATION

• Introduction à la formation - mise au point sur la réglementation relative aux habilitations mécaniques :
- Définition des droits, devoirs et obligations du personnel intervenant,
- Retours sur quelques statistiques liées aux risques mécaniques.

• Réaliser l'évaluation des risques mécaniques :
- Intégrer les principes généraux de prévention et de sécurité,
- Définition des priorités.

• Maîtriser la signalisation de sécurité :
- Reconnaître les signaux d'interdiction, obligation,
- Respecter les mesures : avertissement, danger, indication,
- Prendre connaissances de l'étiquetage des produits chimiques,
- Lecture des consignes de sécurité.

• Retour sur l'habilitation mécanique et les autorisations relatives :
- Définitions des habilitations,
- Panorama des différentes habilitations mécaniques (M0 M1 M2 MR MC),
- Rédiger le plan de prévention.

• Appréhender les consignes de sécurité fondamentales :
- Assurer la mise sous régime,
- Mise au point sur les protections individuelles et collectives,
- Point sur la consommation d'alcool, drogue, médicaments, tabac.

• Défintions des risques en fonction des différentes situations de travail, incluant :
- Circulation en entreprise, Travaux en hauteur, Travaux en milieu électriquement très conducteur Travaux en atmosphère chaude, Travaux en milieu bruyant, Travaux au bord de l'eau, Travaux en atmosphère poussiéreuse, Gaz inertes, incendie-explosion, feu et travaux à chaud, Manutention mécanique de charges et manutention manuelle de charges, Produits dangereux, Gaz comprimés ou liquéfiés, Machines-outils et outillages, Travaux en capacités, Ouvrages électriques, Rayonnement ionisants et non ionisants, Désordre.

• Enoncés de notions de secourisme et d'évacuation.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.
Formateurs habilités par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Séance théorique en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant,**
- Séance de mises en situation pratique via des **ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir,** en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de **matériel et d'équipement innovant**.
- **Livret candidat numérique** remis à l'ensemble des stagiaires.

PRÉVENTION DES RISQUES SUR CHANTIER

Réf. OF : *SEC-CHANT*

Utilisation et entretien **des E.P.I.**, gestion et utilisation des **produits dangereux** et manipulation des **outils manuels et électroportatifs**

1 jour (7 heures)

PUBLIC :
Tout ouvrier ou agent intervenant sur chantier de construction ou de Travaux Publics.
Utilisateurs, acheteurs, vendeurs gestionnaires d'EPI, responsable d'équipe, conseillers sécurité.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit (QCM).
À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **100 %**
Taux de satisfaction **89,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Appréhender le contexte technique et réglementaire en matière de sécurité sur chantiers,
- Être capable de définir, de contrôler et d'utiliser les EPI adéquats à son métier et ses tâches,
- Appréhender les risques et accidents liés aux produits chimiques et savoir s'en protéger,
- Appréhender les risques et accidents liés à l'utilisation d'outils manuels et électroportatifs.

CONTENU DE LA FORMATION

Dispositions réglementaires,
Les partenaires de la prévention et leur rôle.

• Les risques et sanctions :
- Les obligations, responsabilités et droits du salarié,
- Les risques et sanctions liés à la prise massive de substances,
- Les conséquences des Accidents du Travail.

• Les accidents :
- Les risques sur chantier du BTP,
- Identifier les situations à risque,
- Que faire en cas d'accident ?
- Exemples d'accident.

• Définition des E.P.I. :
- Dans quelles situations faut-il avoir recours aux EPI ?
- Comment choisir les EPI ?
- Conformité et certification,
- Les obligations pour l'employeur et les salariés.

• Les diverses protections :
- Pour le corps, les mains, les pieds, les voies respiratoires, la tête, les yeux et le visage, les ouïes, les chutes de hauteur,
- Les diverses spécifications,

• Identifier les risques et les produits dangereux :
- Etiquetages
- Catégorie de danger,
- Evaluer les risques corrosifs, irritants, toxiques, nocifs, inflammables,
- Suppression ou substitution des produits dangereux,
- Stockage des produits dangereux,
- Les fiches de données de sécurité et techniques.

• Les signalisations :
- Son rôle et sa fonction,
- Les diverses signalisations,
- La signalisation sur chantier,
- La signalisation concernant les obligations et EPI,
- La signalisation des risques chimiques et toxiques,

• Se prémunir face au risque poussières :
- Prise de conscience des risques liés aux applications poussiéreuses,
- Emission de particules de silice cristalline ou de fibre d'amiante,
- Responsabilités de l'employeur et de son personnel,
- Introduction de mesures de prévention.

• Se prémunir face aux dangers des outils manuels et électroportatifs :
Scies, perforateurs, burineurs, meuleuse d'angle, tronçonneuses thermiques, scies circulaires, ...

- Prévenir les risques et les accidents sur un chantier,
- Adopter le bon comportement par une action efficace en cas d'accident,
- Aperçu des éléments de sécurité des outils,
- Instructions de manipulation correcte et guide sur les bonnes pratiques,
- Branchement électrique, utilisation de rallonge électrique professionnelle, ...
- Comment réduire les risques lors de la préparation, manipulation, transport et stockage.
- Etude de cas et analyse de risques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention des risques et la santé des travailleurs. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :** *Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...*

• **Séance pratique :** mise en situation concrètes par **les gestes et les conduites à tenir** sur des **plateaux pédagogiques certifiés conformes** sur plus de 2500 m² avec des **matériels, équipements et installations innovantes**. Les séances sont réalisées en groupe favorisant les échanges entre les participants,

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

GESTION DES DÉCHETS DE CHANTIER

Réf. OF : *DECH*

Gestion et valoratisation des déchets de chantier

1 jour (7 heures)

PUBLIC :
Tout ouvrier ou agent intervenant sur chantier de construction ou de Travaux Publics.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit (QCM).

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **81,8 %**
Taux de satisfaction **91 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation applicable à la gestion des déchets dangereux de chantier du BTP,
- Répondre aux impératifs de sécurité des personnes et au respect de l'environnement,
- Connaître les différentes catégories de déchets, leurs risques et les méthodes de recyclages,
- Comprendre et maîtriser le schéma de prise en charge et de traitement des déchets.

CONTENU DE LA FORMATION

• La notion de déchet :
- Pourquoi trier un déchet de chantier ?
- Chiffres clés,
- Normes, dispositifs prévus,
- Obligations et responsabilités et les sanctions des personnes et entreprises concernées,
- L'évolution actuelle.

• Distinguer les catégories de déchets et leur traitement :
- Les excédents de chantier,
- Les déchets non dangereux et non inertes,
- Les déchets dangereux,
- Les déchets ultimes.

• Les différents moyens de collecte

• Les filières spécifiques de traitements :
- Le recyclage, la valorisation…
- Les éco-organismes.
- Les ICPE.

• Les cas particuliers (amiante, photovoltaïque, …)

• La dépollution des sols

• Les emballages

• Gérer les formalités liées à l'élimination des déchets :
- Les obligations du producteur de déchets,
- Les obligations du collecteur et du transporteur.

• L'organisation sur les chantiers :
- Le diagnostic (analyse du chantier, types de déchets, les flux…),
- Le tri (mise en place des zones, collecte, stock, ...),
- Les coûts.

• Des exemples concrets en Guyane :
- Les centres de collecte,
- L'organisation particulière,
- Les déchets concernés.

• Établir un plan de gestion des déchets :
- L'élaboration du plan,
- Le contenu du plan.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention des risques et la santé des travailleurs. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :** *Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...*

• **Séance pratique :** mise en situation concrètes par **les gestes et les conduites à tenir** sur des **plateaux pédagogiques certifiés conformes** sur plus de 2500 m² avec des **matériels, équipements et installations innovantes**. Les séances sont réalisées en groupe favorisant les échanges entre les participants,

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

Réf. OF : *SIGNA*

1 jour (7 heures)

PUBLIC :
Tout agent ou ouvrier réalisant des interventions sur chaussées ou chantier nécessitant la mise en place d'une signalisation de chantier.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit (QCM).

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **100 %**
Taux de satisfaction **95,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS

- Être capable de connaître et anticiper les risques liés aux interventions sur la voie publique.
- Être capable de concevoir et de mettre en place une signalisation temporaire vis-à-vis de l'occupation du domaine public.
- Être capable de concevoir et de mettre en place un balisage de chantier adapté aux travaux réalisés.

CONTENU DE LA FORMATION

- Statistiques des Accidents du Travail,
- Dispositions réglementaires,
- Les partenaires de la prévention et leur rôle.

• Les risques liés aux interventions sur la voie publique :
- Conséquences humaines pour les agents et les usagers,
- Conséquences pénales et économiques.

• La signalisation :
- Son rôle et sa fonction,
- Les principaux risques,
- Facteurs d'accidents.

• Les diverses signalisations :
- La signalisation des personnes,
- La signalisation des véhicules,
- Les chantiers fixes,
- Les chantiers mobiles,
- Caractéristiques des signaux et dispositifs temporaires,
- La signalisation de nuit.

• La mise en oeuvre :
- Pose et implantation de la signalisation,
- La responsabilité de chaque acteur du chantier,
- Agir et savoir agir,
- Optimisation de la sécurité,
- Protections diverses,
- Les gestes de manoeuvre et signaux sonores.

• Les protections :
- Collective et individuelle.

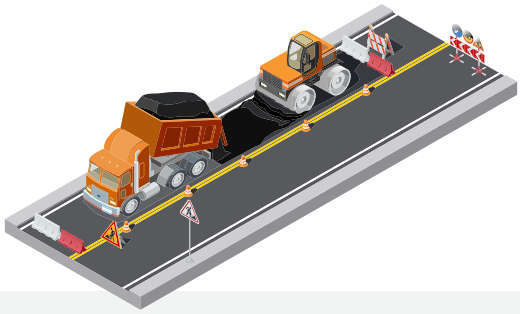

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention des risques et la santé des travailleurs. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :** *Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...*

• **Séance pratique :** mise en situation concrètes par **les gestes et les conduites à tenir** sur des **plateaux pédagogiques certifiés conformes** sur plus de 2500 m² avec des **matériels, équipements et installations innovantes**. Les séances sont réalisées en groupe favorisant les échanges entre les participants,

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

BLINDAGE ET SÉCURITÉ DES TRANCHÉES

Réf. OF : *BLIND*

1 jour (7 heures)

PUBLIC :
Tout agent ou ouvrier réalisant des interventions en tranchées ou à proximité.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit (QCM).

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : /
Taux de satisfaction : /
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS

- Être capable d'assurer une protection individuelle et collective maximale pour tout travail réalisé en tranchée,
- Être capable d'organiser la mise en oeuvre des différents types de blindage,
- Être capable de maîtriser la gestion des risques liées à l'activité.

CONTENU DE LA FORMATION

- Sécurité des personnes,
- Sécurité géotechnique.

• Blindage :
- Exigence du code du travail,
- Exigence selon la nature de terrain,
- Exigence selon les contraintes du site.

• Les différents types de blindage :
- Caisson, simple glissière,
- Double glissière, blindage avec traîneau mobile,
- Cas particulier des fosses sans butonage intermédiaire,
- Blindage spécial pour ouvrage de visite.

• Tranchées étroites exécutées mécaniquement :
- Utilisation des blindages préfabriqués,
- Matériels accessoires de montages,
- Dispositifs mobiles de protection,
- Les protections du personnel,
- Les dispositifs mobiles.

• Etude préalable à la mise en oeuvre :
- Importance de la préparation de chantier,
- Nature du sol (sondages, études géotechniques),
- Emplacement des réseaux existants (sondages, DICT),
- Etablir un plan d'installation et de circulation, voire de phasage des travaux,
- Arrêter le type de blindage en fonction des travaux à réaliser et de l'environnement.

• Les consignes permanentes :
- Les E.P.I.,
- Les protections collectives.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention des risques et la santé des travailleurs. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :** *Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...*

• **Séance pratique :** mise en situation concrètes par **les gestes et les conduites à tenir** sur des **plateaux pédagogiques certifiés conformes** sur plus de 2500 m² avec des **matériels, équipements et installations innovantes**. Les séances sont réalisées en groupe favorisant les échanges entre les participants,

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

CHEF DE MANŒUVRE - ÉLINGUEUR

Réf. OF : *ELING*

1 jour (7 heures)

PUBLIC :
Tout personnel de chantier amené à manutentionner des charges via du matériel de levage.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit (QCM).

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **98 %**
Taux de satisfaction **95 %**
**données établies selon l'année 2023*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

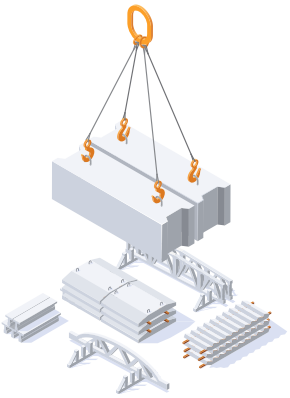

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable d'appliquer et faire appliquer une protection individuelle et collective maximale pour tout travail réalisé en tant que chef de manoeuvre - élingueur,
- Être capable de connaître et anticiper les risques liés aux activités du chef de manoeuvre - élingueur,
- Être capable de communiquer avec les conducteurs des engins de levage de manière professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION
Les causes et les types d'accidents,
Le cadre réglementaire, le matériel,
L'utilisation des accessoires.

• Les élingues :
- Les élingues câbles, chaînes, en textile chimique, en corde.

• La détermination de la charge maximum d'utilisation :
- Les élingues pour applications courantes,
- Les élingues particulières.

• Dix règles pour élinguer en sécurité :
- Préparer l'élingage,
- Évaluer la charge à lever,
- Rendre la charge monolithique,
- Choix de l'élingue,
- Procéder à une inspection visuelle,
- Accrochage de la charge,
- Accrochage de l'élingue sur le crochet de l'appareil de levage,
- Vérification de l'angle d'élingage,
- Protection des arêtes vives,
- Mettre l'élingue sous tension.

• La manœuvre de la charge en sécurité :
- Avant, pendant et après la manœuvre de la charge,
- Les langages de manutention : les gestes et sons.

• Les accessoires de levage particuliers :
- Les palonniers, les serre-câbles, les manilles, les élingages asymétriques, les élingues à usage unique.

• Méthodes d'arrimage des engins :
- Obligation de l'employeur de former le chauffeur à la mise en oeuvre d'un arrimage en sécurité,
- Obligation de fournir au chauffeur des équipements en bon état,
- Obligation du conducteur au regard du code de la route.

• Accessoire d'arrimage et d'élingage :
- Le matériel ; Précaution d'utilisation,
- L'utilisation des accessoires,
- Méthodes d'arrimage des engins :
  - Règles pour arrimer en sécurité
  - Pérennisation de la démarche « arrimage en sécurité »,
- Suivi et entretien des points d'arrimage et des accessoires d'arrimage.

• **Exercices pratiques sur site dédié à Rémire :**
- Mise en situation de travail avec conduite à tenir et gestuelles de commandement.
- Élingage de charges lourdes avec différents types d'élingues, arrimage d'engins de chantier sur porte-char.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention des risques et la santé des travailleurs. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** mise en situation concrètes par **les gestes et les conduites à tenir** sur des **plateaux pédagogiques certifiés conformes** sur plus de 2500 m² avec des **matériels, équipements et installations innovantes**. Les séances sont réalisées en groupe favorisant les échanges entre les participants,

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

AIPR : AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Opérateur - Encadrant - Concepteur

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Opérateur : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

Encadrant : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Concepteur : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

PARTICIPANTS :
Maximum 8 candidats par session.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Examen par QCM-AIPR en ligne auprès du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES).
En cas de réussite :
Remise de l'attestation de compétence d'une **durée de validité du certificat :** 5 ans.

RECYCLAGE :
Obligatoire tous les 5 ans.

HABILITATION FORMATION DOM :
Formation DOM est habilité par la DEAL.
Habilité centre d'examen n°835.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **93 %**
Taux de satisfaction **92 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable de connaître la réglementation en vigueur liée à l'avis ministériel,
- Être capable d'identifier les différents réseaux,
- Être capable d'identifier les risques lors des diverses interventions à proximité des réseaux.

OPÉRATEUR

Réf. OF : *AIPR*

- Rôle, mission et responsabilités de l'opérateur.
- Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens.
- Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens.
- Selon les caractéristiques des énergie.
- Liés aux atteintes aux réseaux existants.
- Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC)
- Intégrer la notion de respect dans le cadre de son activité :
- Le respect de l'environnement.
- Le respect des marquages-piquetages.
- Le respect des signes avertisseurs et indicateurs.
- Le respect des moyens de repérage.
- Le respect du terrain.
- Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée.
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants.
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident.
- Règle des « quatre A ».

ENCADRANT

Réf. OF : *AIPR-ENC*

- Rôle, mission et responsabilités de l'encadrant.
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains.
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement.
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT.
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision.
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser.
- AIPR du personnel mis à disposition.
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition.
- Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- Règles d'arrêt de chantier.
- Accès aux ouvrages de sécurité.
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage.
- Préparation des relevés topographiques de réseaux.

CONCEPTEUR

Réf. OF : *AIPR-CONC*

- Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers.
- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- Préparation des projets de travaux :
- Investigations complémentaires.
- Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage).
- Procédures de prévention en amont du chantier :
- Plan de prévention, PGCSPS, PPSPS.
- DT, DICT.
- Demande de mise hors tension.
- Distances de sécurité.
- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement.
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage.
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux.

RÉGLEMENTATION :
L'AIPR ou l'obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux est applicable depuis le 1er janvier 2018. Dans le cadre de la réforme « anti-endommagement », cette mesure vise à réduire les risques ainsi que les dommages aux réseaux aériens ou enterrés qui peuvent survenir lors de travaux à proximité. Cela signifie que l'employeur, qu'il soit privé ou public, devra délivrer une AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) aux agents ou salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. La loi définie plusieurs profils d'intervenant devant disposer d'une AIPR en fonction de leur rôle.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention des risques et la santé des travailleurs. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Séance théorique en salle climatisée, **support de cours interactif et innovant.**
- **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.
- Tests d'évaluation réalisés sur outil informatique ou tablette tactile.

UTILISATION DES EPI CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

Travail en hauteur

Réf. OF : *TH*

1 jour (7 heures)

PUBLIC :
Toute personne appelée à réaliser des interventions en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur (harnais, longes, connecteurs…)

PARTICIPANTS :
Maximum 10 candidats.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

Il est recommandé de se munir de ses propres équipements de protection individuel de travail en hauteur (casque, harnais, longes, ...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Evaluation des compétences lors des **épreuves théoriques et pratiques** en fin de formation.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats.

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **96 %**
Taux de satisfaction **93 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS

- Être capable d'évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur.
- Être capable d'identifier et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail.
- Être capable d'utiliser les systèmes antichutes, les contrôler avant utilisation, les adapter et les régler.

CONTENU DE LA FORMATION

• Réglementation, enjeux et statistiques :
- La règlementation applicable,
- Les responsabilités,
- Les risques et sanctions liés à la prise de substance,
- Statistiques sur les accidents du travail,
- Les conséquences des AT,
- Les bonnes pratiques en cas d'accident,
- Les acteurs de la prévention.

• Prévenir les risques de chute de hauteur :
- La démarche de prévention,
- Logigramme de choix,
- Identifier les situations à risques,

• Les moyens de protection collective :
- Le balisage d'intervention,
- Les gardes-corps, les escaliers, les escaliers tournants, les passerelles, les sauts de loup, les échafaudages, les échafaudages en consoles, les PTE, les surfaces de recueil, ...
- Les risques liés à l'utilsation des protection,
- Les habilitations et certifications nécessaires.

• Les équipements d'accès aux travaux en hauteur :
- Les échelles, les échelles à crinoline, les PIRL, les PEMP, les échafaudages roulants, ...
- Les interdictions et dérogations.

• Les moyens de protection individuelle (EPI) :
- L'organisation,
- Les équipements de protection : les différents types de harnais, les éléments de liaison, ...
- Les composants d'un système d'arrêt des chutes : le harnais, le système de liaison (longes, antichutes mobiles, antichutes à rappel automatique, absorbeur d'énergie) les points d'ancrage, les connecteurs.
- Les autres EPI,
- Les dispositifs d'ancrage (R430),
- Les amarrages,
- La retenue et le maintien au travail,
- Utilisation des équipements de protection,

• La force de choc :
- La nature des cordes et longes,
- Le facteur de chute,
- Le poids de la personne,
- Victime suspendue en attente de secours,
- Techniques de secours.

• Les interventions en hauteur :
- Les structures métalliques,
- les charpentes et couvertures,
- les espaces confinés,
- à proximité des lignes électriques.
- Les consignes de sécurité.

• Vérification des équipements :
- Entretien des systèmes d'arrêt de chutes,
- Vérifications périodiques des systèmes d'arrêt de chutes,
- Vérifications des harnais, des connecteurs, des absorbeurs, des longes, des système d'arrêt de chute.

• Exercices pratiques sur site dédié à Rémire :
- Présentation, découverte et conditions d'utilisation des systèmes d'arrêt de chutes,
- Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI,
- Mise en oeuvre des systèmes de liaisons,
- Réalisation de déplacements en condition de travail sur charpente à plus de 7 mètre de hauteur.
- Installation et contrôle d'équipement de protection collective et de ligne de vie.

RÉGLEMENTATION :
Tout employeur est tenu d'informer ses salariés sur les risques professionnels et leur prévention, de les former à la sécurité et à leur poste de travail (articles L. 4141-1 à 4141-4 du Code du travail). En outre des formations spécifiques sont prévues pour l'usage de certains équipements ou poste de travail en hauteur.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel de la prévention des risques liés aux interventions en hauteur. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** Simulation de travail sur toiture, suspension sur harnais, installation d'équipement de protection collective et ligne de vie situé à + de 7 mètres de hauteur. Des mises en **situation concrètes de travail en hauteur** sur notre site dédié à Rémire-Montjoly.

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

**image d'illustration non contractuelle*

R408 : UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

Réf. OF : *ECHAFIXE*

1 jour (7 heures)

PUBLIC :
Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières.

PARTICIPANTS :
Minimum 3 candidats
Maximum 10 candidats.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

Il est recommandé de se munir de ses propres équipements de protection individuel de travail en hauteur (casque, harnais, longes, ...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.
La périodicité du renouvellement doit être déterminée par l'employeur en fonction de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié.

HABILITATION FORMATION DOM :
Formation DOM est habilité par la CGSS Guyane.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **95 %**
Taux de satisfaction **94,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Le stagiaire devra avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, schémas et plans).
- **Etre formé au port et à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.**

OBJECTIFS

- Se situer et être acteur de la prévention des risques,
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied,
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- La préparation du montage,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel des formations liées au contrôle, à la manipulation et l'utilisation des échafadauges. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents en vigueur.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes avec plusieurs échafaudages conformément à la règlement en vigueur (façadiers, autostabilisés, ...).**
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques certifiés conformes** dédiés aux interventions en hauteuravec des **matériels, équipements et installations innovantes**.

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

RÉGLEMENTATION :
Pour tout usage professionnel d'échafaudages, une formation est obligatoire, qu'il s'agisse du montage ou du démontage. C'est ce que vient préciser l'article R.4323-69 du Code du travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »

C'est généralement l'échafaudeur qui se charge de monter et démonter l'échafaudage sur le chantier. Les normes européennes en termes d'échafaudages ont été prévues dans le décret 2004-924 du 1er septembre 2004. Ainsi, en complément du précédent article du Code du travail, l'article R.233-13-31 ajoute que le contenu est précisé aux articles R. 231-36 et R. 231-37.

R408 : MONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

Réf. OF : *ECHAFIXE*

3 jours (21 heures)

PACK 1 : R408 + R457 : 4 jrs (28 h.)
PACK 2 : R408 + R457 + TH : 5 jrs (35 h.)

PUBLIC :
Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur <24m.

PARTICIPANTS :
Minimum 3 candidats
Maximum 10 candidats

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

Il est recommandé de se munir de ses propres équipements de protection individuel de travail en hauteur (casque, harnais, longes, ...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.
Cette périodicité est déterminée par l'employeur selon l'évolution du matériel et l'expérience du salarié.

HABILITATION FORMATION DOM :
Formation DOM est habilité par la CGSS Guyane.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **95 %**
Taux de satisfaction **94.5%**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.
- **Etre formé au port et à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.**

OBJECTIFS
- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION
- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- La préparation du montage,
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied,
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité,
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel des formations liées au contrôle, à la manipulation et l'utilisation des échafadauges. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents en vigueur.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes avec plusieurs échafaudages conformément à la règlement en vigueur (façadiers, autostabilisés, ...).**
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques certifiés conformes** dédiés aux interventions en hauteur avec des **matériels, équipements et installations innovantes**.

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

RÉGLEMENTATION :
Pour tout usage professionnel d'échafaudages, une formation est obligatoire, qu'il s'agisse du montage ou du démontage. C'est ce que vient préciser l'article R.4323-69 du Code du travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »

C'est généralement l'échafaudeur qui se charge de monter et démonter l'échafaudage sur le chantier. Les normes européennes en termes d'échafaudages ont été prévues dans le décret 2004-924 du 1er septembre 2004. Ainsi, en complément du précédent article du Code du travail, l'article R.233-13-31 ajoute que le contenu est précisé aux articles R. 231-36 et R. 231-37.

R408 : VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

Réf. OF : *ECHAFIXE*

2 jours (14 heures)

PACK :
R408 Vérifier, réceptionner ... + **R408** monter,utiliser et réaliser la vérification ... : **4 jours** (28 heures)

PUBLIC :
- Toute personne désignée pour réaliser les vérifications des échaf. de pied de hauteur < 24 m. montés par l'entreprise.
- Toute personne ayant à réceptionner un échafaudage monté.
- Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation d'installation d'échaf.

PARTICIPANTS :
Minimum 3 candidats
Maximum 10 candidats

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

Il est recommandé de se munir de ses propres équipements de protection individuel de travail en hauteur (casque, hamais, longes, ...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.
Cette périodicité est déterminée par l'employeur selon l'évolution du matériel et l'expérience du salarié.

HABILITATION FORMATION DOM :
Formation DOM est habilité par la CGSS Guyane.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **95 %**
Taux de satisfaction **94.5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier.
-Maîtriser la langue française parlée et écrite, les mathématiques élémentaires, la lecture courante de plans.
- **Etre formé au port et à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.**

OBJECTIFS
- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications.
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échaf. de pied.

CONTENU DE LA FORMATION
- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent,
- L'examen d'adéquation,
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation,
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage,
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception,
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel des formations liées au contrôle, à la manipulation et l'utilisation des échafadauges. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents en vigueur.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

- **Séance pratique :** mise en **situation concrètes avec plusieurs échafaudages conformément à la règlement en vigueur (façadiers, autostabilisés, ...).**
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques certifiés conformes** dédiés aux interventions en hauteur avec des **matériels, équipements et installations innovantes**.

- **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

RÉGLEMENTATION :
Pour tout usage professionnel d'échafaudages, une formation est obligatoire, qu'il s'agisse du montage ou du démontage. C'est ce que vient préciser l'article R.4323-69 du Code du travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »

C'est généralement l'échafaudeur qui se charge de monter et démonter l'échafaudage sur le chantier. Les normes européennes en termes d'échafaudages ont été prévues dans le décret 2004-924 du 1er septembre 2004. Ainsi, en complément du précédent article du Code du travail, l'article R.233-13-31 ajoute que le contenu est précisé aux articles R. 231-36 et R. 231-37.

R457 : MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

Réf. OF : *ECHAFROUL*

2 jours (14 heures)

PACK 1 : R457 + R408 : 4 jours (28 h.)
PACK 2 : R457 + R408 + TH : 5 jours (35 h.)

PUBLIC :
Toute personne appelée à monter, vérifier, utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

PARTICIPANTS :
Minimum 3 candidats
Maximum 10 candidats

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

Il est recommandé de se munir de ses propres équipements de protection individuel de travail en hauteur (casque, hamais, longes, ...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.
Cette périodicité est déterminée par l'employeur selon l'évolution du matériel et l'expérience du salarié.

HABILITATION FORMATION DOM :
Formation DOM est habilité par la CGSS Guyane.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **99 %**
Taux de satisfaction **94,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.
- **Etre formé au port et à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.**

OBJECTIFS
- Se situer et être acteur de la prévention des risques,
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant,
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service journalières d'un échafaudage roulant,
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION
- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités,
- La préparation du montage,
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant,
- L'examen d'adéquation,
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage,
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,
- Le compte-rendu de vérification,
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel des formations liées au contrôle, à la manipulation et l'utilisation des échafadauges. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents en vigueur.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

- **Séance pratique :** mise en **situation concrètes avec plusieurs échafaudages conformément à la règlement en vigueur (jusqu'à 8m de hauteur).**
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques certifiés conformes** dédiés aux interventions en hauteur avec des **matériels, équipements et installations innovantes**.

- **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

RÉGLEMENTATION :
Pour tout usage professionnel d'échafaudages, une formation est obligatoire, qu'il s'agisse du montage ou du démontage. C'est ce que vient préciser l'article R.4323-69 du Code du travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »

C'est généralement l'échafaudeur qui se charge de monter et démonter l'échafaudage sur le chantier. Les normes européennes en termes d'échafaudages ont été prévues dans le décret 2004-924 du 1er septembre 2004. Ainsi, en complément du précédent article du Code du travail, l'article R.233-13-31 ajoute que le contenu est précisé aux articles R. 231-36 et R. 231-37.

PTE : PRÉVENTION DES RISQUES DUS À L'UTILISATION DES PLATES-FORMES DE TRAVAIL EN ENCORBELLEMENT

Réf. OF : *PTE*

établi selon la recommandation R.464

1 jour (7 heures)

PUBLIC :
- Toute personne chargée de la mise en place des PTE du chantier,
- Toute personne amenée à utiliser les PTE,
- Toute personne chargée d'effectuer les maintenance et l'entretien des PTE de l'entreprise.

PARTICIPANTS :
Minimum 3 candidats
Maximum 10 candidats

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.
Cette périodicité est déterminée par l'employeur selon l'évolution du matériel et l'expérience du salarié.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **95 %**
Taux de satisfaction **94.5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
-Maîtriser la langue française parlée et écrite

OBJECTIFS
- Être capable de **se situer et être acteur de la prévention** des risques.
- Être capable de **mettre en place des PTE** en sécurité.
- Être capable d'**utiliser des PTE** en sécurité.
- Être capable d'**effectuer la maintenance et l'entretien** des PTE.s d'un échaf. de pied.

CONTENU DE LA FORMATION

• Les principes généraux des PTE :
- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des acteurs,
- La prévention des risques :
- Signaler, Communiquer, rendre compte.
- Les différents composants et dispositifs susceptibles d'équiper les PTE.
- Leur fonctionnement.
- Elinguer/désélinguer et guider le grutier pour le levage, le déplacement, la mise en place et l'enlèvement des PTE.
- Entrepôser les PTE.

• Mise en place des PTE :
- Exploiter un plan de calepinage.
- Gérer les interactions des PTE avec les éventuels autres équipements de travail et dispositifs de protection collective utilisés sur le chantier.
- Décrire la cinématique de pose et de récupération des supports des PTE.

• Utilisation des PTE :
- Respecter les zones de stockage mentionnées sur le plan de calepinage quant à l'emplacement et au poids des charges.

• Maintenance et entretien des PTE :
- Examiner à partir des différents points de contrôle communiqués dans les notices des fabricants l'état de conservation des PTE, des composants et des dispositifs qui les équipent ainsi que des supports.
- Arbitrer entre le matériel à réformer et celui à réparer.
- Détecter les dégradations (déformation, corrosion, …) susceptibles de compromettre la résistance des composants des PTE ainsi que leur fonctionnement éventuel.
- Effectuer les remises en état, dans le respect des préconisations du fabricant.
- Remplir les fiches de contrôle périodique des PTE.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel des formations liées au contrôle, à la manipulation et l'utilisation des équipements, moyens et outils contre les chutes de hauteur.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** Sur site du client. Le site et les équipements mis à disposition doivent répondre aux exigences du cahier des charges fourni par Formation DOM.

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

MANIPULATION EN SÉCURITÉ ET ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE ET/OU DE LA DÉBROUSAILLEUSE

Réf. OF : *DEBROU*

Module tronçonneuse : 2 jrs (14 h.)
Module débrousailleuse : 2 jrs (14 h.)
PACK complet : 3 jrs (21 h.)

PUBLIC :
Tout agent ou ouvrier amené à utiliser une tronçonneuse et/ou une débrousailleuse.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 3 ans.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **100 %**
Taux de satisfaction **98,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.

OBJECTIFS
- Être capable de réaliser l'entretien de l'équipement,
- Être capable de manipuler l'équipement dans les conditions de sécurités optimales,
- Être capable de réaliser les travaux courants dédiés à cet équipement dans des conditions de sécurités optimales.

CONTENU DE LA FORMATION

Option TRONÇONNEUSE

ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE :

• Les diverses machines ou outils :
- Les tronçonneuses.
- Leur maintenance et leur entretien.

• Constitution d'une machine :
Technique de la tronçonneuse, Mise en route, Réglage du moteur, Entretien courant du moteur, Contrôle des pièces d'usure, Détection de pannes et anomalies, Affûtage.

MANIPULATION DE LA TRONÇONNEUSE :

• Sécurité :
- Les équipements de protection individuelle.
- Les risques particuliers liés aux travaux.
- Toutes les vérifications d'usage à prendre.

• Gestes et postures :
Équilibre et superposition des centres de gravité, Utilisation du poids du corps, Sécurité physique, Économie de l'effort.

• Les diverses machines.

• L'environnement :
- Que peut-on abattre sans porter atteinte à l'environnement ?
- Connaître les différentes sortes de barres, leurs caractéristiques et leurs fonctions,
- Connaître les techniques de coupe et de pliage,
- Connaître les différents matériaux (écarteur, connecteur,...).

• Mise en route d'une tronçonneuse :
- Technique de la tronçonneuse.

• Mise en phase de travail du chantier programmé ou intervention d'urgence :
- Abattage, ébranchage, débitage.
- Les diverses coupes.
- Appréhender les chûtes d'arbres.

Option DÉBROUSAILLEUSE

ENTRETIEN DE LA DÉBROUSAILLEUSE :

• Les diverses machines ou outils :
- Les débrousailleuses,
- Leur maintenance et leur entretien.

• Constitution d'une machine :
Technique de la débrousailleuse, Mise en route, Réglage du moteur, Entretien courant du moteur, Contrôle des pièces d'usure, Détection de pannes et anomalies.

MANIPULATION DE LA DÉBROUSAILLEUSE :

• Sécurité :
- Les équipements de protection individuelle.
- Les risques particuliers liés aux travaux.
- Toutes les vérifications d'usage à prendre.

• Gestes et postures :
Équilibre et superposition des centres de gravité, utilisation du poids du corps, Sécurité physique, Économie de l'effort.

• Les diverses machines.

• L'environnement :
- Que peut-on débroussailler sans porter atteinte à l'environnement ?
- Comment éviter de polluer.
- Connaître les différentes sortes de barres, leurs caractéristiques et leurs fonctions,
- Connaître les différents matériaux.

• Mise en route d'une débrousailleuse :
- Technique de la débroussailleuse.

• Mise en phase de travail du chantier programmé.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnel des formations liées au contrôle, à la manipulation et l'utilisation des échafadauges. Nos **formateurs sont habilités** par les organismes compétents en vigueur.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes** sur des **plateaux pédagogiques certifiés conformes** dédiés à la manipulation des outils et équipements en question avec des **matériels, équipements et installations innovantes**.

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

FORMATIONDOM
LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

CACES®
ET CONDUITE D'ENGINS

R482 - Engins de chantier p.34
R485 - Gerbeur p.36
R486 - Nacelle (PEMP) p.38
R489 - Chariot de manutention p.40
Transpalettes électriques p.42
Perfectionnement à la conduite des engins de chantier et de levage p.43

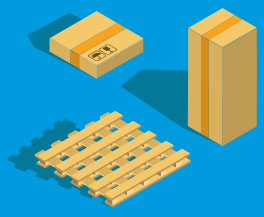

FORMATIONDOM
LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

CACES® ET CONDUITE D'ENGINS

POURQUOI ...

Les formations CACES® constituent un avantage stratégique tant pour les salariés que pour l'entreprise.
Pour les salariés, elles représentent une opportunité essentielle d'**acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité** d'engins de levage ou de manutention, renforçant ainsi leur connaissance et leur sécurité au travail.

Pour l'entreprise, investir dans la formation CACES® **garantit la conformité réglementaire, réduit les risques professionnels, améliore la productivité et renforce l'image de votre structure** en matière de sécurité auprès de vos collaborateurs et clients.

En somme, la formation CACES® est un investissement qui contribue à la sécurité, **à la performance et à la compétitivité** de votre entreprise.

EN 2024 :

*Panel de plus de **740** évaluations sur ce pôle*

93,5%
de taux de satisfaction*

90,7%
de réussite

***Evaluation du taux de satisfaction :** *Les critères d'évaluation portent sur l'accueil, le déroulement, le contenu pédagogique, les moyens mis en oeuvre et le niveau d'efficacité.*

> Des installations **uniques en Guyane,** conçues pour un apprentissage **efficace** dans des **conditions optimales !**

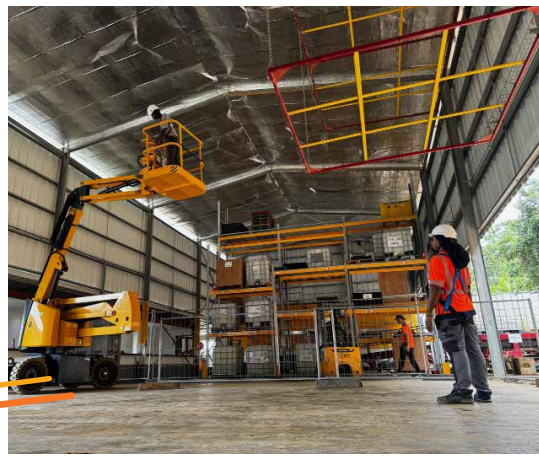

CACES® R482 : ENGINS DE CHANTIER

Réf. OF : *R482*

Eligible au CPF

DURÉE :

DÉBUTANT : 4 jours (28 heures)
*concerne un **public sans expérience**.*
*Ce module permets un **apprentissage approfondi** quand à la conduite de l'engin.*

EXPERT : 3 jours (21 heures)
*concerne un public **possédant une expérience significative** en conduite d'engin.*

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Jour 1 : Formation théorique
Jour 2 : Formation pratique
Jour 3 : Formation pratique individualisée (uniquement débutant)
Jour 4 : Test CACES® théorique + pratique

PUBLIC :

Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

RECYCLAGE :

Tous les 10 ans.

CERTIFICATION FORMATION DOM :

Formation DOM est certifié Organisme Testeur CACES® par DEKRA Certification.
Certification : **N° D-673-02**

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :

Taux de réussite à l'évaluation **87,3 %**
Taux de satisfaction **93,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :

Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.

OBJECTIFS

- Être capable de maîtriser les connaissances théoriques générales : Technologie, types d'engins, règles de circulation, exploitation.
- Être capable d'évaluer les risques liés à l'utilisation des engins de chantier.
- Être capable de réaliser les opérations de prise de poste et de fin de poste ainsi que les vérifications nécessaire.
- Être capable de conduire et de manoeuvrer dans le respect des règles de sécurité.

CATÉGORIES D'ENGINS

Catégorie A : Engins compacts

- pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneu, de masse ≤ 6 tonnes,
- chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes,
- chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes,
- moto-basculeurs de masse ≤ 6 tonnes,
- compacteurs de masse ≤ 6 tonnes,
- tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv (73,6 kW).

Catégorie B : Engins à déplacement séquentiel

Catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel :
- pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneu, de masse > 6 tonnes,
- pelles multifonctions.

Catégorie C : Engins à déplacement alternatif

Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif :
- chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes,
- chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes.

Catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif :
- bouteurs,
- chargeuses à chenilles de masse > 6 tonnes.

Catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif :
- niveleuses automotrices.

Catégorie D : Engins de compactage

- compacteurs, à cylindres, à pneu ou mixtes, de masse > 6 tonnes.
- compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes.

Catégorie E : Engins de transport

- tombereaux, rigides ou articulés,
- moto-basculeurs de masse > 6 tonnes,
- tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW).

Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain

- chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât,
- chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique.

Catégorie G : Conduite des engins hors production

- déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.

CACES® R482 : ENGINS DE CHANTIER

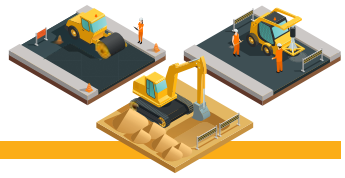

CONTENU DE LA FORMATION

1 - Connaissances théoriques

A - Connaissances générales :
- Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, …),
- Rôle et responsabilités du conducteur,
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,
- Rôle et responsabilités du chef de manoeuvre, du signaleur et de l'homme-trafic.

B - Technologie des engins de chantier :
- Terminologie, caractéristiques générales,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité,
- Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,
- Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier,
- Existence d'une issue de secours sur les engins concernés.

C. Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES® :
- Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier,
- Catégories de CACES® R.482 correspondantes.

D - Règles de circulation applicables aux engins :
- Identification et signification,
- Circulation sur chantier, sur la voie publique.

E - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier :
- Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin,
- Principaux risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin.

F - Exploitation des engins de chantier :
- Fonction de la ceinture de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue,
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège,
- Transport et élévation de personnes,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie…),
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissement apposés sur l'engin,
- Connaissance et utilisation des gestes et signaux de commandement,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives,
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

G - Vérifications d'usage des engins de chantier :
- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur,
- Principales anomalies concernant.

2 - Savoir-faire pratiques

A - Prise de poste et vérification :
- Utilisation des documents,
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement,
- Contrôle de la propreté de l'espace cabine,
- Fonctionnement et vérification du siège,
- Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite,
- Vérification des dispositifs de sécurité,
- Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord,
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers,
- Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en oeuvre, extincteur en cabine.

B - Conduite et manoeuvres :
- Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaitre la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge (le cas échéant),
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin,
- Stationner et arrêter l'engin en sécurité,
- Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base :
  • charger une unité de transport,
  • effectuer une opération de déblai / remblai ,
  • vider la benne en sécurité,
  • réaliser une tranchée,
  • effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste,
  • effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste,
  • réaliser un forage,
  • approcher un talus,
  • lever une charge à l'aide d'élingues,
  • Manutentionner, au moyen de bras de fourche.

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Stationner l'engin hors d'une zone à risques, - Positionner les équipements en sécurité,
- Mettre en oeuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements,
- Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes.

EN OPTION :

D - Conduite au moyen d'une télécommande :
- Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande,
- Vérifier les équipements de transmission,
- Savoir utiliser les commandes appropriées,
- Se positionner pour avoir la meilleure vision,
- Savoir exécuter en sécurité et avec souplesse les mouvements de l'engin.

E - Chargement / déchargement sur porte-engins
- Vérifier l'adéquation du porte-engins au matériel,
- S'assurer que le porte-engins est sur une surface plane et stabilisée, et procéder aux vérifications nécessaires relatives au porte-engins et à son environnement,
- Effectuer le chargement de l'engin en sécurité,
- Vérifier la hauteur de l'engin et de l'attelage,
- Identifier les points d'arrimage sur l'engin,
- Effectuer le déchargement de l'engin.

PROFIL DES FORMATEURS :

Professionnels en prévention des risques sur chantier BTP, formateurs expérimentés en conduite et manipulation des engins de chantier, de cariste et de levage. L'ensemble de nos **formateurs et testeurs sont certifiés** par DEKRA Certification et audités tous les ans, véritable gage de qualité.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de conduite d'engins conformément aux recommandations en vigueur.**
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés à la conduite et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

RÉGLEMENTATION :

Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommandé doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :
1) que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire ;
2) que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée ;
3) qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées;
4) que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation ;
5) que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour l'engin de chantier concerné.

Le recours au CACES® de la catégorie appropriée constitue un bon moyen pour l'employeur de se conformer aux obligations en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire, pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, mentionnées ci-dessus.
Extrait de la recommandation CACES® de la CNAMTS.

CACES® R485 :
GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Réf. OF : *R485*

Eligible au CPF

DURÉE :
3 jours (21 heures)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :
Jour 1 : Formation théorique
Jour 2 : Formation pratique
Jour 3 : Test CACES® théorique + pratique

PUBLIC :
Toute personne appelée à manipuler un gerbeur accompagnant.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

RECYCLAGE :
Tous les 5 ans.

CERTIFICATION FORMATION DOM :
Formation DOM est certifié Organisme Testeur CACES® par DEKRA Certification.
Certification : **N° D-673-02**

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **94,6 %**
Taux de satisfaction **93,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.

OBJECTIFS
- Maîtriser les connaissances générales : Technologie, types d'engins, règles de circulation, ...
- Être capable d'évaluer les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention,
- Être capable de réaliser les opérations de prise et de fin de poste ainsi que les vérifications nécessaire.
- Être capable de conduire et de manoeuvrer dans le respect des règles de sécurité.

ÉQUIPEMENTS
Les équipements visés par cette recommandation sont les chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant :
Véhicule ayant au moins trois roues, muni d'un mécanisme d'entraînement motorisé, à l'exception de ceux qui roulent sur rail, conçu pour transporter, lever, gerber ou stocker en casiers toutes sortes de charges et conduit par un opérateur circulant à pied avec le chariot.

Les CACES® R485 concernent uniquement les chariots gerbeurs à conducteur accompagnant, à mât fixe muni de bras de fourche, dont les mécanismes de translation et de levage sont motorisés.

Exemples :

Mât central | Mât télescopique double (ou triple) | Gerbeur à contrepoids | Bras de fourche recouvrants | Longerons encadrants | Double fourche

CATÉGORIES D'ENGINS

Catégorie 1 :
Gerbeur automoteurs à conducteur accompagnant
(1,20 m. < hauteur de levée ≤ 2,50 m).

Catégorie 2 :
Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant
(hauteur de levée > 2,50 m).

CACES® R485 : GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

CONTENU DE LA FORMATION

1 - Connaissances théoriques :

A - Connaissances générales :
- Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, …),
- Rôle et responsabilités du conducteur,
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,

B - Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant :
- Alimentation en énergie électrique des gerbeurs, - Terminologie et caractéristiques générales,
- Différentes technologies de batteries d'accumulateurs,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité,
- Paramètres de fonctionnement ajustables par un technicien spécialisé en fonction des conditions d'utilisation,
- Intérêt de l'option de mise à hauteur automatique des bras de fourches.

C - Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant :
- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention,
- Catégories de CACES® R.485 pour les gerbeurs à conducteur accompagnant.

D - Notions élémentaires de physique :
- Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées,
- Conditions de stabilité.

E - Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant :
- Conditions d'équilibre du chariot,
- Facteurs qui influent sur la stabilité latérale et longitudinale durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Lecture de tableaux et d'abaques de charge,
- Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

F - Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant :
- Principaux risques - Facteur(s) de risque et moyens de prévention associés.
- Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions.

G - Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant :
- Identification des différents types de palettes et contenants existants en fonction de leurs caractéristiques,
- Fonctionnement, rôle et utilité du dispositif automatique de mise à niveau des bras de fourche,
- Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement ajustables aux conditions d'utilisation,
- Positionnement du conducteur par rapport au gerbeur dans les différentes situations d'utilisation,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance,
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges,
- Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques,
- Interprétation des panneaux de circulation,
- Plan de circulation, consignes de sécurité, protocole de chargement / déchargement ...,
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

H - Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant :
- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur,
- Principales anomalies concernant.

2 - Savoir-faire pratiques :

A- Prise de poste et vérification :
- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions et rapport de vérification périodique,
- Vérification visuelle de l'état du gerbeur afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du fonctionnement du gerbeur,
- Vérification du bon fonctionnement des organes et dispositifs de sécurité,
- Vérification du branchement et de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement du chariot aux conditions d'utilisation,
- Vérification de l'adéquation du gerbeur aux opérations de manutention à réaliser.

B- Conduite et manoeuvres :
- Manoeuvrer et diriger le gerbeur, en marche avant et arrière, à vide et en charge.
- Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges dont le gerbeur est équipé,
- Prendre et déposer une charge au sol,
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile,
- Effectuer le stockage / le déstockage,
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière,
- Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule au moyen d'un hayon,
- Manutentionner une charge longue, un conteneur rigide contenant un liquide et une charge déformable.
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot,
- Stationner et arrêter le gerbeur en sécurité.

C- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance :
- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels, faire l'appoint si nécessaire et mettre le gerbeur en charge,
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

PROFIL DES FORMATEURS :

Professionnels en prévention des risques sur chantier BTP, formateurs expérimentés en conduite et manipulation des engins de chantier, de cariste et de levage. L'ensemble de nos **formateurs et testeurs sont certifiés** par DEKRA Certification et audités tous les ans, véritable gage de qualité.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de conduite d'engins conformément aux recommandations en vigueur.**
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés à la conduite et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

RÉGLEMENTATION :

Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommandé doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :
1) que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire ;
2) que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée ;
3) qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées;
4) que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation ;
5) que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour l'engin de chantier concerné.

Le recours au CACES® de la catégorie appropriée constitue un bon moyen pour l'employeur de se conformer aux obligations en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire, pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, mentionnées ci-dessus.
Extrait de la recommandation CACES® de la CNAMTS.

CACES® R486 : NACELLES ÉLÉVATRICE (PEMP)

Réf. OF : *R486*

Eligible au CPF

DURÉE :

DÉBUTANT : 4 jours (28 heures)
*concerne un **public sans expérience**.*
*Ce module permets un **apprentissage approfondi** quand à la conduite de l'engin.*

EXPERT : 3 jours (21 heures)
*concerne un public **possédant une expérience significative** en conduite d'engin.*

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Jour 1 : Formation théorique
Jour 2 : Formation pratique
Jour 3 : Formation pratique individualisée (uniquement débutant)
Jour 4 : Test CACES® théorique + pratique

PUBLIC :

Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

RECYCLAGE :

Tous les 10 ans.

CERTIFICATION FORMATION DOM :

Formation DOM est certifié Organisme Testeur CACES® par DEKRA Certification.
Certification : **N° D-673-02**

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :

Taux de réussite à l'évaluation **84,4 %**
Taux de satisfaction **92,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :

Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.

OBJECTIFS

- Être capable de maîtriser les connaissances théoriques générales : Technologie, types d'engins, règles de circulation, exploitation.
- Être capable d'évaluer les risques liés à l'utilisation des PEMP,
- Être capable de réaliser les opérations de prise et de fin de poste ainsi que les vérifications nécessaire.
- Être capable de conduire et de manoeuvrer dans le respect des règles de sécurité.

ÉQUIPEMENTS

Selon la géométrie de leur structure déformable, les plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) sont divisées en deux groupes principaux :
- Groupe A : PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant (élévation verticale),
- Groupe B : toutes les autres PEMP (élévation multidirectionnelle).

En fonction de leur possibilité de translation, les PEMP sont divisées en 3 types :
- type 1 : la translation du châssis ou du porteur n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport,
- type 2 : la translation peut être commandée par un organe situé sur le châssis ou dans le porteur, alors que la plate-forme de travail n'est pas en configuration de transport (position basse),
- type 3 : la translation peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail lorsque celle-ci est en position haute.

CATÉGORIES D'ENGINS

Catégorie A : PEMP du groupe A, de type 1 ou 3

Catégorie B : PEMP du groupe B, de type 1 ou 3

Catégorie C : Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B.
Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.

PROFIL DES FORMATEURS :

Professionnels en prévention des risques sur chantier BTP, formateurs expérimentés en conduite et manipulation des engins de chantier, de cariste et de levage. L'ensemble de nos **formateurs et testeurs sont certifiés** par DEKRA Certification et audités tous les ans, véritable gage de qualité.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de conduite d'engins conformément aux recommandations en vigueur.**
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés à la conduite et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

CACES® R486 : NACELLES ÉLÉVATRICE (PEMP)

CONTENU DE LA FORMATION

1 - Connaissances théoriques :

A - Connaissances générales :
- Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Rôle et responsabilités du responsable de chantier,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, …),
- Rôle et responsabilités du conducteur,
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,

B - Technologie des PEMP :
- Les différentes sources d'énergie des PEMP, nature et identification,
- Terminologie et caractéristiques générales,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité,
- Identification et rôle des différents postes de commande des PEMP et organes de service correspondants,
- Types d'organes de roulement existants sur les PEMP,
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des PEMP,
- Utilisation, charge et entretien des batteries de traction des PEMP électriques.

C - Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES® :
- Caractéristiques et spécificités des différentes PEMP existantes,
- Usages courants et limites d'utilisation des différentes PEMP existantes,
- Définition et limites des catégories de CACES® R.486 pour les PEMP concernées.

D - Notions élémentaires de physique :
- Évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
- Conditions de stabilité.

E - Stabilité des PEMP :
- Conditions d'équilibre des PEMP,
- Facteurs qui influent sur la stabilité durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Règles de stabilisation des PEMP,
- Lecture et utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur,
- Respect des limites de capacité de la PEMP lors d'entrées/sorties successives de charges sur la plate-forme.

F - Risques liés à l'utilisation des PEMP :
- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :
Renversement de la PEMP, chute de hauteur du conducteur ou d'un opérateur embarqué dans la plate-forme, heurts de personnes au sol, écrasement/coincement contre un obstacle d'une partie du corps du conducteur ou d'un opérateur embarqué dans la plate-forme, collision avec un autre équipement de travail mobile, chute d'objet depuis la plate-forme, risques liés au manque de visibilité, risques liés à l'utilisation de carburant, de fluide hydraulique…, modalités de leur manipulation, risques liés à la mise en oeuvre des batteries d'accumulateurs, modalité de réalisation des opérations courantes, risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en oeuvre, risques liés à l'environnement, risques liés aux conditions climatiques, risques liés au bruit, risques liés au gabarit de la PEMP, risque d'incendie/explosion, risque liés à une mauvaise ventilation du local, ...
- Autres risques liés aux travaux à réaliser depuis la plate-forme.

G - Exploitation des PEMP :
- Opérations interdites,
- Incidence des déformations de la structure extensible sur la solidité de la PEMP,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Justification du choix et du port des EPI en fonction des préconisations du constructeur,
- Adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer ,
- Limites d'emploi,
- Signification des différents pictogrammes et des panneaux de circulation,
- Repérage, sur le trajet à parcourir, des lieux ou des situations pouvant présenter des risques,
- Balisage de la zone d'évolution,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la PEMP,
- Consignation des équipements interférents,
- Utilisation des dispositifs de dépannage et de secours,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

H - Vérifications d'usage des PEMP :
- Principales anomalies concernant :
Les suspentes et mécanismes d'élévation, la structure, les mécanismes, les dispositifs de sécurité, les sources d'énergie, le circuit hydraulique, les organes de freinage et de direction, les bandages et pneumatiques, etc.

2 - Savoir-faire pratiques :

A - Prise de poste et vérification :
- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions et rapport de vérification périodique,
- Mise en configuration d'exploitation de la PEMP,
- Vérification visuelle de l'état de la PEMP et de ses contacts avec le sol afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité pouvant être actionnés manuellement ou testés sans charge,
- Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification des conditions météorologiques,
- Vérification de l'adéquation de la PEMP à chaque opération à réaliser, notamment que la manutention est possible compte tenu de la capacité de la PEMP, de la hauteur et de la portée éventuelle,
- Dans la zone d'évolution, identification des sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la PEMP, et choix du parcours adapté,
- Balisage de la zone d'évolution,
- Suivant le type de PEMP, déploiement les stabilisateurs et réglage l'horizontalité du châssis.

B - Conduite et manoeuvres
- Monter et descendre en sécurité de la PEMP et s'assurer du retour en position du dispositif d'accès,
- Positionner la PEMP en fonction de la tâche à effectuer, à un emplacement précis,
- Déplacer la PEMP le long de parois verticales et horizontales, dans un espace limité…,
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Vérifier les points d'appui de la PEMP à chaque positionnement,
- Suivant le type et le groupe de PEMP :
• Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, dans toutes les configurations possibles du poste de conduite,
• effectuer les différents mouvements de la plate-forme en douceur, avec progressivité, sans heurt jusqu'à une distance d'approche de 20 cm environ, en respectant les règles de sécurité adaptées,
• charger et décharger une PEMP de type 3 sur un engin de transport.
- effectuer une manoeuvre de descente de la plate-forme :
• au sol, savoir exécuter une manoeuvre de descente de secours / de dépannage de la plate-forme,
• depuis la plate-forme, savoir faire exécuter une manoeuvre de descente de dépannage à un opérateur
au sol.
- Communiquer avec l'accompagnant ou, le cas échéant, le chef de manoeuvre au moyen des gestes et
signaux conventionnels (Norme FDE 52-401) - Savoir réagir à un signal d'alerte,
- Stationner et arrêter la PEMP en sécurité.

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance :
- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

RÉGLEMENTATION :

Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommandé doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :
1) que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire ;
2) que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée ;
3) qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées;
4) que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation ;
5) que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour l'engin de chantier concerné.

Le recours au CACES® de la catégorie appropriée constitue un bon moyen pour l'employeur de se conformer aux obligations en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire, pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, mentionnées ci-dessus.
Extrait de la recommandation CACES® de la CNAMTS.

CACES® R489 : CHARIOTS DE MANUTENTION

Réf. OF : *R489*

Eligible au CPF

DURÉE :

DÉBUTANT : 4 jours (28 heures)
*concerne un **public sans expérience**.*
*Ce module permets un **apprentissage approfondi** quand à la conduite de l'engin.*

EXPERT : 3 jours (21 heures)
*concerne un public **possédant une expérience significative** en conduite d'engin.*

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Jour 1 : Formation théorique
Jour 2 : Formation pratique
Jour 3 : Formation pratique individualisée (uniquement débutant)
Jour 4 : Test CACES® théorique + pratique

PUBLIC :

Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

RECYCLAGE :

Tous les 5 ans.

CERTIFICATION FORMATION DOM :

Formation DOM est certifié Organisme Testeur CACES® par DEKRA Certification.
Certification : **N° D-673-02**

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :

Taux de réussite à l'évaluation **87,3 %**
Taux de satisfaction **94,5 %**

**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :

Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.

OBJECTIFS

- Être capable de maîtriser les connaissances théoriques générales : Technologie, types d'engins, règles de circulation, exploitation.
- Être capable d'évaluer les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention,
- Être capable de réaliser les opérations de prise et de fin de poste ainsi que les vérifications nécessaire.
- Être capable de conduire et de manoeuvrer dans le respect des règles de sécurité.

CATÉGORIES D'ENGINS

Nota 1 : *La capacité nominale est la charge maximale que le chariot peut lever, indiquée sur la plaque constructeur (elle est indépendante de l'équipement porte-charge).*
Nota 2 : *La hauteur de levée est mesurée entre le sol et le dessus des bras de fourche dans leur position la plus élevée, c'est-à-dire avec le tablier en butée haute et - le cas échéant - le levage « transpalette » des bras supports totalement déployé.*

Catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté - Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1,20 m)
Chariot de manutention à conducteur porté muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son transport ou la préparation de commande au sol.

Catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)
Chariot de manutention à conducteur porté équipé d'un mât fixe et muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son gerbage et son dégerbage, ou son stockage et son destockage en casier.

Catégorie 2A : Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)
Chariot de manutention portant sa charge sur une plate-forme fixe ou sur un équipement non élévateur, dont la capacité de charge est inférieure ou égale à 2 tonnes.

Catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)
Chariot de manutention muni d'un système d'attelage et spécialement conçu pour tirer des véhicules roulants (remorques…), dont la capacité de traction est inférieure ou égale à 25 tonnes.

Catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)
Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est inférieure ou égale à 6 tonnes.

Catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes)
Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est supérieure à 6 tonnes.

Catégorie 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable
Chariot élévateur gerbeur à longerons porteurs pour lequel la charge peut être amenée en porte-à-faux par avancement du mât.

Catégorie 7 : Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories
Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins et transfert de chariots des catégories 1 à 6 sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.

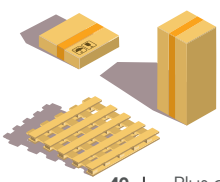

CACES® R489 : CHARIOTS DE MANUTENTION

CONTENU

1 - Connaissances théoriques :

A - Connaissances générales :
- Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, …),
- Rôle et responsabilités du conducteur,
-Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,

B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté :
- Les différentes sources d'énergie des chariots, nature et identification,
- Terminologie et caractéristiques générales,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- Dispositifs s'opposant à l'éjection du conducteur en cas de renversement ou de basculement,
- Équipements interchangeables disponibles pour les chariots industriels, leurs utilisations possibles,
- Modes de transmission et de direction existants sur les chariots, savoir les identifier et en déduire les particularités de conduite qui en découlent,
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des chariots,
- Utilisation des batteries de traction des chariots électriques, nécessité et fréquence de la charge en fonction de leurs caractéristiques.

C - Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES® :
-Caractéristiques et spécificités des différentes types de chariots de manutention,
-Catégories de CACES® R489 pour les chariots industriels à conducteur porté.

D - Notions élémentaires de physique :
- Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
- Conditions de stabilité.

E - Stabilité des chariots de manutention :
- Conditions d'équilibre du chariot,
- Facteurs qui influent sur la stabilité latérale et longitudinale, durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Lecture de la plaque de charge,
- Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

F - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté :
- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés ...,
- Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées.

G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté :
- Identification des différents types de palettes existants en fonction de leurs caractéristiques, connaissance de leurs limites d'emploi,
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, ...
- Évaluation des distances de freinage, en fonction de la vitesse de déplacement du chariot et de la nature du sol,
- Modalités de remplissage d'un réservoir GPL à partir d'une station de stockage,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le chariot ou la charge,
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges,
- Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques,
- Interprétation des panneaux de circulation,
- Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement / déchargement ...,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

H - Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté :
- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste, réalisation pratique de ces tâches,
- Principales anomalies concernant.

2 - Savoir-faire pratiques :

A - Prise de poste et vérification :
- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions,
- Vérification visuelle de l'état du chariot et de son équipement de préhension de charges afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable,
- Vérification du fonctionnement du siège,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser.

B - Conduite et manoeuvres :
- Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge,
- Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges dont le chariot est équipé,
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Adopter un mode de conduite « économique »,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté,
- Stationner et arrêter le chariot en sécurité.

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance :
- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
-Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

PROFIL DES FORMATEURS :

Professionnels en prévention des risques sur chantier BTP, formateurs expérimentés en conduite et manipulation des engins de chantier, de cariste et de levage. L'ensemble de nos **formateurs et testeurs sont certifiés** par DEKRA Certification et audités tous les ans, véritable gage de qualité.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de conduite d'engins conformément aux recommandations en vigueur.**
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés à la conduite et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

RÉGLEMENTATION :

Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommandé doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :
1) que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire ;
2) que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée ;
3) qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées;
4) que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation ;
5) que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour l'engin de chantier concerné.

Le recours au CACES® de la catégorie appropriée constitue un bon moyen pour l'employeur de se conformer aux obligations en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire, pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, mentionnées ci-dessus.
Extrait de la recommandation CACES® de la CNAMTS.

TRANSPALETTES ÉLECTRIQUES À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Conforme à la recommandation **R 366** de la CNAM

Réf. OF : *R366*

1 jour (7 heures)

PUBLIC :
Toute personne appelée à manipuler des transpalettes électriques.

PARTICIPANTS :
Minimum 3 candidats
Maximum 10 candidats

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

RECYCLAGE :
Recommandé tous les 5 ans.

CERTIFICATION FORMATION DOM :
Formation DOM est certifié Organisme Testeur CACES® par DEKRA Certification.
Certification : **N° D-673-02**

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : /
Taux de satisfaction : /
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.

OBJECTIFS

- Être capable de maîtriser les connaissances théoriques générales : Technologie, types d'engins, règles de circulation, exploitation.
- Être capable d'évaluer les risques liés à l'utilisation des transpalettes électriques.
- Être capable de réaliser les opérations de prise et de fin de poste ainsi que les vérifications nécessaire.
- Être capable de conduire et de manoeuvrer dans le respect des règles de sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION

• Les enjeux de la prévention

• Statistiques et règlementation :
- Les statistiques des accidents du travail,
- Les dispositions règlementaires,
- Les droits, obligations et responsabilités.

• Prévention des risques :
- Les partenaires de la prévention et leur rôle,
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations,
- Que faire en cas d'accident ?
- Les processus menant à l'AT et à la MP,
- Les risques et sanctions liés à la prise de substances.

• Conduite en sécurité :
- Les risquesliés à l'utilisation des transpalettes,
- Les différents types de transpalettes électriques,
- La description, la technologie et les équipements des transpalettes,
- La prise de poste et la fin de poste,
- La stabilité des transpalettes,
- Les règles d'utilisation des transpalettes,
- Les vérifications,
- Les équipements de protection individuelle,
- La signalisation.

• Evaluation de fin de formation sous formation de QCM.

PROFIL DES FORMATEURS :
Professionnels en prévention des risques sur chantier BTP, formateurs expérimentés en conduite et manipulation des engins de chantier, de cariste et de levage. L'ensemble de nos **formateurs et testeurs sont certifiés** par DEKRA Certification et audités tous les ans, véritable gage de qualité.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de conduite d'engins conformément aux recommandations en vigueur.**
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés à la conduite et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

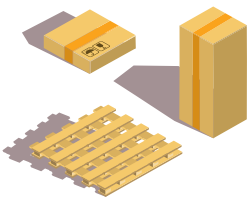

PERFECTIONNEMENT À LA CONDUITE
DES ENGINS DE CHANTIER ET/OU LEVAGE

Réf. OF : *PERCO*

DURÉE :
Sur-mesure selon les besoins.

PUBLIC :
Toute personne appelée à manipuler des engins de chantier.

PARTICIPANTS :
Sur-mesure selon les besoins.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **: 100 %**
Taux de satisfaction **: 97 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PROGRAMME SUR-MESURE

Possibilité de développer des programmes de formation sur mesure selon vos besoins.

Formation interne
sur des pratiques spécifiques

Formation sur mesure
répondant à des objectifs précis

Création d'un parcours
de formation multi-modules sur-mesure, tant sur le contenu que la durée

PRÉREQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.

OBJECTIFS

- Être capable de connaître les consignes de signalisation, de respect de l'environnement et assurer la sécurité du chantier,
- Être capable d'entretenir son matériel,
- Être capable de travailler avec le ou les engins de chantiers visés,
- Être capable d'implanter son chantier et vérifier la qualité du travail réalisé,
- Être capable de dialoguer avec les différents intervenants sur le chantier.

CONTENU DE LA FORMATION

Formation réalisée en entreprise, de préférence sur les sites des conducteurs avec leurs engins habituels.

• Enseignements théoriques (commun à toutes les catégories) :
- Introduction à la conduite économique : le rapport utilisation/consommation,
- Les différentes anomalies rencontrées sur les sites,
- Sécurité (rappel sur les accidents),
- Facteurs influençant la consommation d'un engin : technologies/caractéristiques des engins
- Dispositifs d'aide à la conduite – les conditions d'utilisation (environnement...)
- L'organisation du « chantier » (pistes, méthodes de travail)

• Formation pratique eco-conduite :
- Une phase d'observation avec mesure de consommation (selon possibilités),
- Une phase d'actions correctives et de contrôle des gains de consommation en conduite économique et écologique expliquée,
- Analyse et correction de la conduite,
- Respect du régime du moteur correspondant au couple maximum,
- Gestion de la boîte de vitesses, des ralentis,
- Utilisation des freins (éventuellement ralentisseur),
- Adaptation de la conduite en fonction du profil de la piste : pente, virage, terrain, en charge et à vide…,
- Gestion des incidents : anomalies, voyants, compte-rendu au service maintenance,
- Rapport journalier, livret d'entretien.

• Formation pratique perfectionnement à la conduite :
- Le formateur accompagne chaque conducteur en conditions de travail :

• Synthèse de la formation :
- Bilan avec les conducteurs,
- Bilan avec le personnel d'encadrement.

PROFIL DES FORMATEURS :

Professionnels en prévention des risques sur chantier BTP, formateurs expérimentés en conduite et manipulation des engins de chantier et de levage. L'ensemble de nos **formateurs et testeurs sont certifiés** par DEKRA Certification et audités tous les ans, véritable gage de qualité.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...

• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de conduite d'engins conformément aux recommandations en vigueur.**

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

FORMATIONDOM
LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

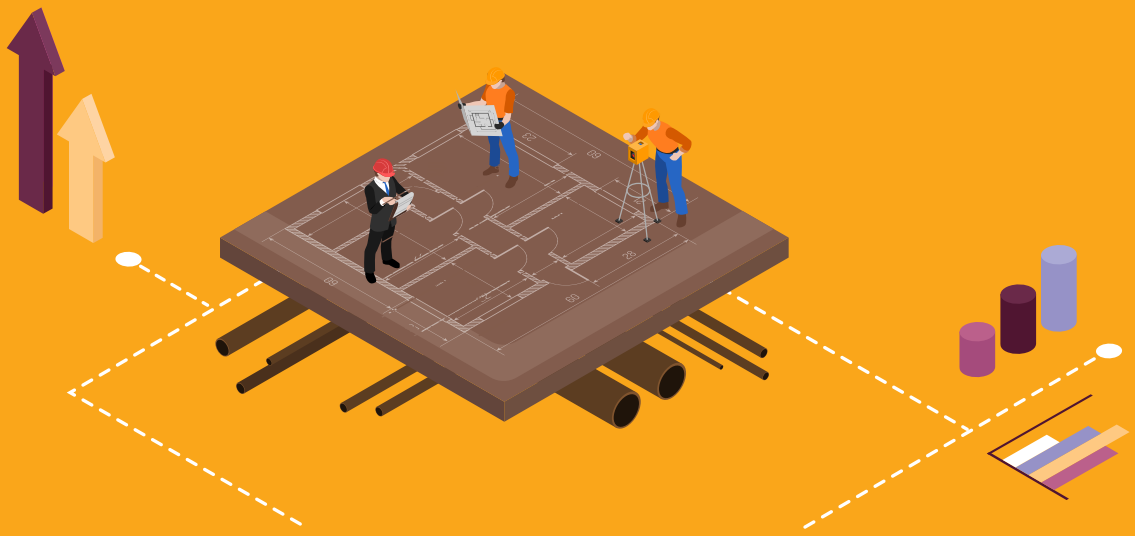

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Actualisation des connaissances clés p.46

Bâtiment - Gros oeuvre :
Lecture de plan - Gros œuvre p.47
Réaliser un métré p.48
Techniques de construction en maçonnerie p.49
Techniques de construction en béton armé p.50
Techniques de construction en béton banché p.51

Bâtiment - Second oeuvre :
Lecture de plan - Second oeuvre p.52
Techniques de pose de plaque de plâtre p.53
Techniques de pose des menuiseries p.54
Techniques de travaux de peinture (intérieure et extérieure) p.55
Techniques de pose de carrelage et faïence p.56
Techniques d'installation d'équipements électriques p.57
Techniques d'installation des équipements sanitaires p.58

Travaux publics :
Lecture de plan - Voirie et Réseaux Divers p.59
Topographie p.60
Techniques de construction d'ouvrage de voirie p.61
Techniques de mise en oeuvre de canalisation et réseaux p.62

FORMATIONDOM
LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

OPTIMISEZ LES PERFORMANCES DE VOS ÉQUIPES

Nos modules de formation courts, conçus pour répondre aux exigences spécifiques de votre secteur, permettent de **renforcer rapidement les compétences de vos collaborateurs.**
Ces formations pratiques s'intègrent parfaitement dans le cadre du plan de développement des compétences de vos salariés.

Nos formations sont résolument tournées vers la pratique, avec un focus sur des cas concrets directement inspirés des situations réelles de chantier. Grâce à **nos plateaux pédagogiques uniques et performants**, les apprenants pourront s'exercer dans des conditions proches de la réalité du terrain. Nous mettons à leur disposition tous les outils, équipements et moyens nécessaires pour une formation de qualité.

Cette approche immersive assure à vos collaborateurs l'acquisition non seulement de connaissances théoriques, mais surtout **de compétences pratiques immédiatement applicables sur le chantier.**

EN 2024 :

*Panel de plus de **126** évaluations sur ce pôle*

94,7%
de taux de satisfaction*

95,8%
de réussite

***Evaluation du taux de satisfaction :** Les critères d'évaluation portent sur l'accueil, le déroulement, le contenu pédagogique, les moyens mis en oeuvre et le niveau d'efficacité.*

DES FORMATIONS COURTES ET SUR MESURE

Des modules de formation courts, généralement d'une durée comprise entre 35 et 70 heures, permettent de limiter l'absence de vos collaborateurs sur vos chantiers. Ces apprentissages concrets renforcent la performance de vos équipes, garantissant la réalisation de vos projets dans des conditions optimales.

Des actions de formation sur mesure sont adaptées aux besoins techniques spécifiques et aux compétences particulières de votre entreprise. Cette flexibilité vous permet de cibler précisément les domaines où vos équipes ont le plus besoin de développement, garantissant ainsi une formation parfaitement alignée avec vos objectifs opérationnels.

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES CLÉS : _____ Réf. OF : *RAN*

Mathématiques et géométrie appliqués au BTP

3 jours (21 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) ne possédant pas le niveau scolaire nécessaire à l'intégration des modules de formation Lecture de plan, Topographie ou Réaliser un métré.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit (QCM).

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : /
Taux de satisfaction : /
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable d'utiliser les 4 opérations de base en situation professionnellle,
- Être capable d'utiliser les instruments de base de la géométrie plane et se repérer,
- Être capable de calculer une aire, un périmètre et un volume.

CONTENU DE LA FORMATION
• Initiation aux mathématiques :
- Connaître la valeur de position et la famille des nombres,
- Maîtriser les quatre opérations,
- Les nombres décimaux,
- Les pourcentages + application aux situations courantes,
- Comprendre et utiliser le sens des opérations en situation professionnelle.

• Géométrie :
- Se familiariser avec l'environnement de la géométrie,
- Savoir utiliser les instruments (règle, équerre, rapporteur,...)
- Savoir acquerir des résultats de base en géométrie plane,
- Connaître les propriétés propres de chaque type de polygones,

• Géométrie dans l'espace :
- Être capable de calculer l'aire et le périmètre des polygones.
- Être capable de calculer un volume,
- Agrandissement et réduction : aire et volume.

• Évaluation en salle :
- Exercice d'application,
- Correction en groupe et échanges.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...
Les séances sont réalisées en groupe favorisant les échanges entre les participants,

• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur GROS ŒUVRE

LECTURE DE PLAN (Bâtiment gros œuvre)

Initiation : 5 jours (35 heures)
Perfectionnement : 5 jours (35 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : **100 %**
Taux de satisfaction : **92 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
Initiation :
- Être capable de retrouver les informations nécessaires aux activités de traçage, positionnement et contrôle de ces activités à partir de différents plans de chantier gros œuvre,
- Être capable de réaliser ces activités en toute autonomie.

Perfectionnement :
- Être capable de lire et utiliser un dossier de plan de chantier.
- Être capable de réaliser un relevé.
- Être capable de compléter et modifier un plan.

CONTENU DE LA FORMATION

INITIATION :

• 5 compétences essentielles en lecture de plan pour assurer l'exploitation sur chantier :
- Se repérer,
- Identifier,
- Interpréter,
- Vérifier,
- Exploiter et évaluer.

• Les compétences développées :
- Ressortir, de l'ensemble des supports, les documents qui concernent votre activité,
- Croiser les supports repérés pour retrouver une même information,
- Estimer les besoins en matériels et matériaux techniques permettant d'anticiper sur la réalisation,
- Lire et interpréter un cartouche (les échelles),
- Localiser un même élément sur plusieurs plans,
- Identifier les conventions, les symboles,
- Retrouver une échelle,
- Lire, vérifier et calculer les cotations,
- Retrouver l'orientation,
- Interpréter une coupe verticale, horizontale,
- Décoder les plans de pose, coffrage, armatures et ferraillage,
- Identifier les ouvrages porteurs,
- Calculer une cote à l'échelle,
- Repérer les réservations *(les arases de réservation, les arases des voiles, les points de niveaux, les niveaux de référence par rapport au NGF, le trait de niveau brut-fini)*,
- Vue en plan, longitudinale, les coupes.

• Évaluation en salle :
- Exercice d'application,
- Correction en groupe et échanges.

PERFECTIONNEMENT :

PRÉREQUIS :
*- Avoir suivi et obtenu des résultats favorable à la formation **initiale** : Lecture de plan.*

• Les compétences développées :
- Etudier un dossier complet de plan de chantier,
- Décoder les plans détaillés de coffrage, armatures et ferraillage,
- Identifier les ouvrage.

• Effectuer des relevés à partir d'un plan.

• Effectuer des modifications de plans.

• Travaux pratiques :
- Lecture de plans,
- Réalisation de plans et croquis,
- Relevés de côtes sur pièces.
- Réaliser des métrés non complexes.

• Évaluation en salle :
- Exercice d'application,
- Correction en groupe et échanges.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant.** Les séances sont réalisées en groupe favorisant les échanges entre les participants,
• **Séances pratique :** s'appuient sur les supports, plans et situations professionnelles :
- L'ensemble des plans DCE (plan de masse, vue en plan, coupes, façade, etc ...),
- L'ensemble des plans d'exécution BA, planchers hauts, plans et carnets des armatures, ...
- Les documents annexes comme les DTU - documents techniques unifiés, etc.…
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur GROS ŒUVRE

RÉALISER UN MÉTRÉ

Initiation : 5 jours (35 heures)
Perfectionnement : 5 jours (35 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : **100 %**
Taux de satisfaction : **100 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
Initiation :
- Être capable d'utiliser les calculs et formules de base en vue de l'établissement d'un métré quantitatif,
- Être capable de créer et utiliser une feuille de calcul de métré à main levé,
- Être capable de réaliser un métré quantitatif,
- Être capable de réaliser un métré estimatif.

Perfectionnement :
- Être capable de créer et utiliser une feuille de calcul de métré sur excel,
- Être capable de réaliser un métré quantitatif sur excel,
- Être capable de réaliser un métré estimatif sur excel.

CONTENU DE LA FORMATION

INITIATION :

• Réaliser les calculs d'un métré :
- Composition et représentation d'un nombre,
- Signes ou symboles de calcul et de mesure,
- La règle de trois,
- Calcul d'un pourcentage,
- Les mesures de longueur,
- Les mesures de surface,
- Masse (M), Poids (P), Volume - Capacité
- Temps (t), Angles, Périmètre - Surface - Volume,
- Les unités de mesure,
- Comment calculer,

• Réaliser un métré quantitatif :
- Etablir une feuille de calcul (unité, nombre, volume, quantité, ...)
- Préparation d'un métré quantitatif à main levé.

• Réaliser un métré estimatif :
- Technologie du bâtiment hors lots techniques,
- Etude de prix au déboursé,
- Détermination du prix de vente,
- Devis.

PERFECTIONNEMENT :

PRÉREQUIS :
- Avoir suivi let obtenu des résultats favorable à la formation initiale : Topographie.

• Techniques de métré **informatique** :
- Prise en main de l'outil informatique,
- Prise en main de l'outil Excel,
- Prendre ses repères,
- Concevoir,
- Présenter son métré,
- Exploiter les calculs : formules et fonctions,
- Organiser son métré (feuilles et classeurs).

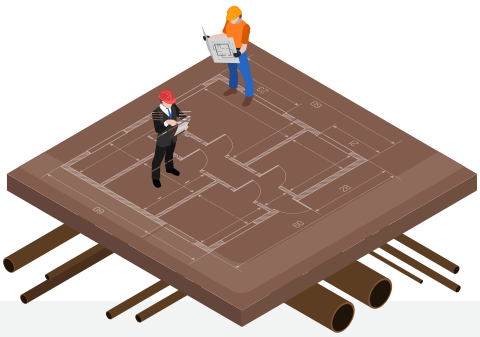

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant.** Les séances sont réalisées en groupe favorisant les échanges entre les participants,
• **Séances pratique :** s'appuient sur études de cas concret par l'utilisation de plans, de relevé et documents techniques. Utilisation des outils modernes et innovants.
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur GROS ŒUVRE

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN MAÇONNERIE

10 jours (70 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **: 100 %**
Taux de satisfaction **: 92 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.
- Être capable de bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces.
- Être capable de mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, ...
- Être capable de réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis.
- Être capable de réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels.

CONTENU DE LA FORMATION

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Préparation et organisation :
- Préparation du travail, Organisation du poste de travail, Traitement des déchets de chantier.

• Connaissances générales :
- Connaître la terminologie et technologie de maçonnerie,
- Connaître les méthodes et règles de fabrication du mortier, du béton, ...

• Exploiter un plan :
- Connaître les différents types de plan (masse, fondation, coupe, ...)
- Se repérer sur un plan de construction simple
- Comprendre les informations principales (éléments, côtes, coupes, ...) et savoir les interpréter sur chantier.

• Implantation de l'ouvrage :
- Réaliser les implantations de murs,
- Réaliser les tracage d'implantation au sol,
- Réaliser une implantation au cordeau,

• Bâtir des maçonnerie hourdées au mortier ou à joints minces :
- Réaliser une semelle d'appuie et fondation.
- Fabriquer un mortier adapté au matériau,
- Utiliser en sécurité l'outillage collectif et le matériel électroportatif (bétonnière, meuleuse, scie, ...)
- Réaliser le montage des maçonneries conformément aux règles de construction et dans les tolérances du DTU,
- Couler le béton.
- Incorporer les chaînages et linteaux,
- Mettre en place les armatures adaptées,
- Mettre en place les liaisons spécifiques,
- Couler le béton,
- Araser les maçonneries,

• Mise en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau :
- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied ou PIRL,
- Tracer un trait de niveau,
- Manutentionner des éléments préfabriqués en toutes sécurité,
- Mettre en place les éléments préfabriqués,

• Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis :
- Concevoir, fabriquer et mettre en place des coffrages d'appui de baie,
- Réaliser un regingot sur un appui ou seuil,
- Réaliser une finition sur un appui ou un seuil,
- Décoffrer un appui, nettoyer les éléments du coffrage, huiler et entretenir le moule métalliques.

• Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels :
- Fabriquer des mortiers traditionnels en bétonnière,
- Projeter manuellement des mortiers traditionnels,
- Réaliser les finitions d'une façade (tableaux, arêtes, linteaux),
- Réaliser les aspects de finition pour un enduit traditionnel (taloché),

• Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé,
- Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée,
- Nettoyer et ranger le chantier.

• Exercice pratique sur plateau technique :
- Réalisation d'implantation,
- Réalisation d'ouvrages maçonnés,
- Mise en place d'armatures,
- Coulage et vibration du béton.
- Pose et coffrage d'ouvrage de finition type seuils et/ou appuis.
- Réalisation d'un enduit et finition,
- Nettoyer et ranger ses outils et son poste de travail.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :** *Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...*
• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de chantier** conformément aux savoirs-faire pratique et techniques du métier.
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés aux métiers du BTP et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur GROS ŒUVRE

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON ARMÉ

10 jours (70 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : **100 %**
Taux de satisfaction : **97,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.
- Être capable d'utiliser et implanter les différents types de coffrage.
- Être capable de maîtriser les techniques de ferraillage.
- Être capable de maîtriser les techniques de coffrage, bétonnage et vibration.
- Être capable de réaliser les finitions sur un ouvrage en béton.

CONTENU DE LA FORMATION

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Préparation et organisation :
- Préparation du travail, Organisation du poste de travail, Traitement des déchets de chantier.

• Les différents coffrage :
- Les types de coffrages et différents éléments coffrés : dalle, linteau, poteau, mur, ...

• Réalisation et implantation des coffrages :
- Traçage et implantation d'alignements,
- Implantation de points et repères en planimétrie,
- Coffrage en traditionnel bois et en éléments manu-portables.

• Calcul pratique du béton armé
- Comprendre, interpréter et identifier les risques et les conséquences de nonconformité du béton,
- La plasticité des bétons,
- Les classes de résistance des bétons,
- Les mesures correctives,
- La livraison de l'ouvrage (verticalité, bullage, calepinage des joints, matrice, aspects…).

• Technologie de ferraillage :
- Technologie concernant les différents types de ferraillage (cages d'armature, panneaux),
- Connaître les fonctions, positionnement des armatures en fonction des efforts,
- Connaître les différentes sortes de barres, leurs caractéristiques et leurs fonctions,
- Connaître les techniques de coupe et de pliage,
- Connaître les différents matériaux (écarteur, ...).

• Techniques de ferraillage :
- Connaître les techniques d'assemblage (ligatures, soudure).
- Lire et comprendre un bordereau,
- Plier les barres suivant le bordereau,
- Appliquer les techniques d'assemblage,
- Connaître les règles de positionnement, d'écartement, de recouvrement,
- Appliquer les techniques de pose,
- Problèmes généraux liés aux ferraillages et solutions correspondantes (sur aciers en attente notamment).

• Techniques de bétonnage et vibration :
- Connaître les différents bétons utilisés sur un même chantier (les dosages, les ciments, la granulométrie des agrégats, la qualité des bétons, leur composition, les adjuvants et leurs dosages, la vibration, le rôle de l'eau),
- Règles à observer durant le bétonnage : le vibrage (pourquoi, quand, les méthodes, les outils, les conséquences d'un mauvais vibrage),
- à quel moment peut-on démouler ?
- Qui donne l'ordre de démouler ?
- Quelles sont les procédures et les délais à respecter ?
- Vérification et contrôle après coulage,
- Observations et commentaires,
- Association acier-béton,
- Rectification de l'ouvrage : enduit, masticage des joints et ragréage.

• Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé.

• Exercice pratique sur plateau technique :
- Réalisation de coffrage, mise en place des armatures, fermeture du coffrage, réalisation du béton, coulage, vibration, décoffrage et finition.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...
• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de chantier** conformément aux savoirs-faire pratique et techniques du métier.
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés aux métiers du BTP et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur GROS ŒUVRE

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON BANCHÉ

10 jours (70 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : **100 %**
Taux de satisfaction : **98 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

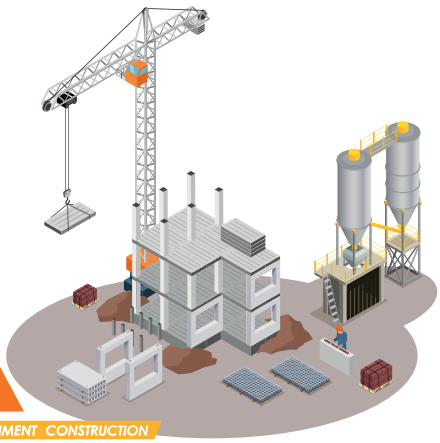

BÂTIMENT CONSTRUCTION
TRAVAUX PUBLICS
CONDUITE D'ENGINS ET CACES®
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.
- Être capable de réaliser l'implantation d'un ouvrage.
- Être capable de mettre en oeuvre les coffrages de type banches.
- Être capable de maîtriser les techniques de ferraillage.
- Être capable de maîtriser les techniques de coffrage, bétonnage et vibration.

CONTENU DE LA FORMATION

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Préparation et organisation :
- Préparation du travail,
- Organisation du poste de travail,
- Traitement des déchets de chantier,
- Graissage dans les zones dédiés.

• Technologie et terminologie des différents ouvrages, des bétons et des mortiers.

Technologie des banches et ses équipements :
- Les banches, les équipements (Talonnettes, cônes, fusées, lests, ...)
- La poussée du vent.

• Gestes de commandement / Les manoeuvres avec une grue à tour (théorie).

• Découverte de l'implantation :
- Traçage,
- Positionnement,
- Équerrage.

• Utilisation et mise en oeuvre des banches :
- Positionner le panneau au sol,
- Mise en place du platelage/garde-corps,
- Mise en place de l'échelle d'accès, des béquilles,
- Mise en place des stabilisateurs.
- Pose de la première face du coffrage,
- Réglage de la verticalité,
- Pose des aciers contre la banche,
- Disposer les mannequines et réservations,
- Huiler, Tiges de serrage,
- Pose de la seconde face du coffrage,
- Réglage de la verticalité,
- Fermer le coffrage et régler.

• Technique de ferraillage :
- Technologie des aciers et armatures,
- Mise en place du ferraillage.

• Technique de coulage du béton :
- Définition et composition du béton, Norme NF EN 206,
- Notion de résistance,
- Approvisionnement du béton sur chantier,
- Déversement du béton : dalles, planchers, les éléments coffrés, ...,
- Précaution lors du coulage,
- Simulation de coulage, serrage, vibration.

• Décoffrer avec les banches :
- Les paramètres de délai de décoffrage,
- Décoffrage d'un voile,
- Principaux effort s'exerçant sur les banches,
- Manutention des banches.

• Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé.

• Exercice pratique sur plateau technique :
- Réalisation d'implantation,
- Réalisation de pose de banches (gestes de commandement)
- Réalisation de réglage de banches,
- Mise en place d'armatures,
- Mise en place de mannequins,
- Fermeture d'un voile banché,
- Trier, évacuer les déchets,
- Nettoyer et ranger ses outils et son poste de travail.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...
• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de chantier** conformément aux savoirs-faire pratique et techniques du métier.
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés aux métiers du bâtiment et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements liés à l'activité** (banches, coffrages, engins de levage, équipements de levage) **et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur SECOND ŒUVRE

LECTURE DE PLAN (Bâtiment second œuvre)

Initiation : 5 jours (35 heures)
Perfectionnement : 5 jours (35 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : /
Taux de satisfaction : /
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
Initiation :
- Être capable de retrouver les informations nécessaires aux activités de traçage, positionnement et contrôle de ces activités à partir de différents plans de chantier gros œuvre,
- Être capable de réaliser ces activités en toute autonomie.

Perfectionnement :
- Être capable de lire et utiliser un dossier de plan de chantier.
- Être capable de réaliser un relevé.
- Être capable de compléter et modifier un plan.

CONTENU DE LA FORMATION

INITIATION :
• 5 compétences essentielles en lecture de plan pour assurer l'exploitation sur chantier :
- Se repérer,
- Identifier,
- Interpréter,
- Vérifier,
- Exploiter et évaluer.

• Les compétences développées :
- Ressortir, de l'ensemble des supports, les documents qui concernent votre activité,
- Croiser les supports repérés pour retrouver une même information,
- Estimer les besoins en matériels et matériaux techniques permettant d'anticiper sur la réalisation,
- Lire et interpréter un cartouche (les échelles),
- Localiser un même élément sur plusieurs plans,
- Identifier les conventions, les symboles,
- Retrouver une échelle,
- Lire, vérifier et calculer les cotations,
- Retrouver l'orientation,
- Interpréter une coupe verticale, horizontale,
- Décoder les plans de pose, coffrage, armatures et ferraillage,
- Identifier les ouvrages porteurs,
- Calculer une cote à l'échelle,
- Repérer les réservations *(les arases de réservation, les arases des voiles, les points de niveaux, les niveaux de référence par rapport au NGF, le trait de niveau brut-fini),*
- Vue en plan, longitudinale, les coupes.

• Évaluation en salle :
- Exercice d'application,
- Correction en groupe et échanges.

PERFECTIONNEMENT :
PRÉREQUIS :
- Avoir suivi et obtenu des résultats favorable à la formation ***initiale*** *: Lecture de plan.*

• Les compétences développées :
- Etudier un dossier complet de plan de chantier,
- Décoder les plans détaillés de coffrage, armatures et ferraillage,
- Identifier les ouvrage.

• Effectuer des relevés à partir d'un plan.

• Effectuer des modifications de plans.

• Travaux pratiques :
- Lecture de plans,
- Réalisation de plans et croquis,
- Relevés de côtes sur pièces.
- Réaliser des métrés non complexes.

• Évaluation en salle :
- Exercice d'application,
- Correction en groupe et échanges.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant.** Les séances sont réalisées en groupe favorisant les échanges entre les participants,
• **Séances pratique :** s'appuient sur les supports, plans et situations professionnelles :
- L'ensemble des plans DCE (plan de masse, vue en plan, coupes, façade, etc ...),
- L'ensemble des plans d'exécution BA, planchers hauts, plans et carnets des armatures, ...
- Les documents annexes comme les DTU - documents techniques unifiés, etc….
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur SECOND ŒUVRE

TECHNIQUES DE POSE DE PLAQUES DE PLÂTRE

10 jours (70 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **: 100 %**
Taux de satisfaction **: 95 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.
- Être capable de monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants et PIRL.
- Être capable de réaliser des habillages de murs et des cloisons de doublage en plaques de plâtre sur ossature intégrant différents types d'ouvertures.
- Être capable de réaliser des plafonds suspendus sur ossature.
- Être capable de réaliser le traitement des joints sur des supports en plaques de plâtre.

CONTENU DE LA FORMATION

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Préparation et organisation :
- Préparation du travail, Organisation du poste de travail, Traitement des déchets de chantier.

• Monter, démonter et savoir utiliser un échafaudage roulant et une PIRL en sécurité.

• Connaissances générales :
- Connaître la terminologie et les technologie liées au métier de plaquiste.

• Exploiter un plan :
- Se repérer sur un plan de construction simple
- Comprendre les informations principales (éléments, côtes, coupes, ...) et savoir les interpréter sur chantier.

• Implantation de l'ouvrage :
- Réaliser les tracage d'implantation au sol selon le plan de l'ouvrage.

• Réaliser des habillages de cloisons en plaques de plâtre sur ossature :
- Réaliser l'implantation et le traçage d'un ouvrage,
- Mettre en oeuvre des modes opératoires selon les règles du DTU,
- Identifier, contrôler, réceptionner et préparer les supports,
- Utiliser du matériel manuel et électroportatif (laser, visseuse, malaxeur, ...),
- Assembler l'ossature : appuis, lisses, fourrures, rails et montants,
- Installer et régler des blocs-portes et châssis à galandage,
- Découper, ajuster et régler les plaques de plâtre,
- Fixer par vissage des plaques de plâtre,
- Contrôler la conformité du travail.

• Réaliser le traitement des joints sur des supports en plaques de plâtre :
- Mettre en oeuvre des modes opératoires de réalisation des joints selon les préconisations de fabricants,
- Coller les bandes manuellement,
- Effectuer les couches de charge,
- Effectuer les couches de finition.
- Réaliser le traitement des reprises aux plâtres.
- Réaliser un ponçage de finition.

• Réaliser des plafonds suspendus sur ossature :
- Implanter et tracer des plafonds suspendus,
- Calepiner un plafond,
- Utiliser du matériel manuel et électroportatif (laser, visseuse, malaxeur, ...),
- Assembler l'ossature : appuis, lisses, fourrures, rails et montants,
- Intégrer des trappes de visite,
- Découper, ajuster et régler les plaques de plâtre,
- Fixer par vissage des plaques de plâtre,
- Contrôler la conformité du travail.

• Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé,
- Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée,
- Nettoyer et ranger le chantier.

• Exercice pratique sur plateau technique :
- Réalisation d'implantation,
- Réalisation d'ouvrages en ossature métallique et plaques de plâtre,
- Réalisation de pose et traitement de joint,
- Réalisation de plafonds suspendus sur ossature,
- Trier, évacuer les déchets,
- Nettoyer et ranger ses outils et son poste de travail.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...
• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de chantier** conformément aux savoirs-faire pratique et techniques du métier.
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés aux métiers du BTP et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur SECOND ŒUVRE

TECHNIQUES DE POSE DES MENUISERIES

10 jours (70 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **: 100 %**
Taux de satisfaction **: 89 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser des travaux.
- Être capable d'installer des portes et fenêtres intérieures et extérieures en bois, alu et PVC.
- Être capable de réaliser le traitement des joints d'étanchéité.

CONTENU DE LA FORMATION

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Préparation et organisation :
- Préparation du travail, Organisation du poste de travail, Traitement des déchets de chantier.

• Connaissances générales :
- Connaître la terminologie et les technologie liées au métier de pose, installateur de menuiserie.

• Exploiter un plan :
- Se repérer sur un plan de construction simple,
- Comprendre les informations principales (éléments, côtes, coupes, ...) et savoir les interpréter sur chantier.

• Installer des portes et fenêtres extérieures :
- Implanter, positionner et régler une menuiserie en respectant les tolérances admissibles,
- Effectuer des scellements secs,
- Assurer l'étanchéité entre le support du gros oeuvre et les menuiseries,
- Effectuer le réglage d'une menuiserie (pivot d'ouvrant, compas, galets, etc.),
- Installer les accessoires,
- Vérifier l'état d'un dormant existant,
- Déposer des organes de rotation et de condamnation (paumelle, gâche) sur un dormant existant,
- Déligner éventuellement les cochonnets ou combler les feuillures d'un dormant bois existant,
- Utiliser les machines électroportatives dans le respect de leur fonction et règles d'entretien et de sécurité,
- Contrôler la conformité du travail,

• Réaliser le traitement des joints d'étanchéité :
- Mettre en oeuvre des modes opératoires de réalisation des joints selon les préconisations de fabricants,
- Effectuer l'étanchéité entre un dormant existant et une maçonnerie, un élément en bois ou une ossature metallique,
- Appliquer les joints d'étanchéité,
- Réaliser les finitions.

• Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé,
- Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée,
- Nettoyer et ranger le chantier.

• Exercice pratique sur plateau technique :
- Réalisation de pose de porte et de fenêtre,
- Réalisation de joint d'étanchéité,
- Trier, évacuer les déchets,
- Nettoyer et ranger ses outils et son poste de travail.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...
• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de chantier** conformément aux savoirs-faire pratique et techniques du métier.
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés aux métiers du BTP et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur SECOND ŒUVRE

TECHNIQUES DE TRAVAUX DE PEINTURE *(Intérieure et Extérieure)*

10 jours (70 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : /
Taux de satisfaction : /
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.
- être capable de monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants et PIRL.
- Être capable de réaliser des travaux de peinture à l'extérieur en qualité de finition B ou C.
- Être capable de réaliser des travaux de peinture à l'intérieur en qualité de finition B.

CONTENU DE LA FORMATION

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Préparation et organisation :
- Préparation du travail, Organisation du poste de travail, Traitement des déchets de chantier.

• Monter, démonter et savoir utiliser un échafaudage roulant et une PIRL en sécurité.

• Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur en qualité de finition B et C :
- Connaître la terminologie et les technologie liées au métier de peintre en bâtiment,
- Installer, sécuriser, protéger et replier un chantir de travaux de peinture en extérieur,
- Préparer les supports maçonnés endommagés,
- Apprêter les supports en vue de l'application de peinture film mince, de peinture épais et semi-épais,
- Appliquer sur des supports maçonnés des peintures de film mince, semi-épais (RSE) et épais (RPE),
- Préparer les supports bois, thermoplastiques et métalliques, neuf ou à rénover,
- Apprêter les supports pour application de peinture et de lasure sur menuiserie bois, sur PVC et sur métaux,
- Appliquer des peintures de finition sur menuiseries bois, PVC et métaux.

• Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur en qualité de finition B :
- Connaître la terminologie et les technologie liées au métier de peintre en bâtiment,
- Installer, sécuriser, protéger et replier un chantir de travaux de peinture en intérieur,
- Préparer, apprêter et appliquer de la peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover,
- Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, notices d'utilisation,...).
- Préparer, organiser les interventions de finitions de bâtiment en intégrant les principes du développement durable, de sécurité et des interfaces techniques,
- Planifier l'ordre des tâches pour la mise en œuvre de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover,
- Préparer, apprêter et appliquer de la peinture sur des menuiseries bois, neuves ou à rénover.
- Préparer des supports pour l'application de peinture sur PVC et métaux,
- Apprêter des supports intérieurs pour l'application de peinture sur PVC et métaux,
- Appliquer des peintures de finition sur PVC et métaux.

• Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé,
- Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée,
- Nettoyer et ranger le chantier.

• Exercice pratique sur plateau technique :
- Réalisation de préparation de supports,
- Réalisation de travaux de peinture extérieure,
- Réalisation de travaux de peinture intérieure,
- Réalisation de trauvaux de peinture sur des plafonds,
- Travaux réalisés sur les supports suivants : plaques de plâtre, menuiserie bois, pvc, métal.
- Trier, évacuer les déchets,
- Nettoyer et ranger ses outils et son poste de travail.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...
• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de chantier** conformément aux savoirs-faire pratique et techniques du métier.
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés aux métiers du BTP et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur SECOND ŒUVRE

TECHNIQUES DE POSE DE CARRELAGE ET FAÏENCE

10 jours (70 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : /
Taux de satisfaction : /
données établies selon l'année 2024

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.
- Être capable de réaliser des chapes.
- Être capable de réaliser la pose collée de revêtement ceramiques sur des supports verticaux.
- Être capable de réaliser la pose collée de revêtement ceramiques sur des supports horizontaux.

CONTENU DE LA FORMATION

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Préparation et organisation :
- Préparation du travail, Organisation du poste de travail, Traitement des déchets de chantier.

• Connaissances générales :
- Connaître la terminologie et les technologie liées au métier de plaquiste.

• Exploiter un plan :
- Se repérer sur un plan de construction simple
- Comprendre les informations principales et savoir les interpréter sur chantier.

• Implantation de l'ouvrage :
- Réaliser les tracage d'implantation selon le plan de l'ouvrage.

• Réceptionner, préparer des supports verticaux existants et poser des systèmes de protection à l'eau. :
- Appliquer les primaires régulateurs de fonds et d'accrochage,
- Evaluer la matière d'oeuvre nécessaire,
- Identifier les matériaux et matériels adaptés,
- Définir, appliquer un système de protection à l'eau,
- Démonter le cache d'une prise et d'un interrupteur,
- Savoir dresser un support,
- Mettre en oeuvre un raccord d'enduit adapté aux supports,
- Mettre en oeuvre un ragréage mural.

• Poser des revêtements céramiques et assimilés collés muraux et aux sols intégrant des accessoires associés :
- Afficher des revêtements céramiques et assimilés aux murs sous différents appareillages,
- Évaluer la matière d'œuvre nécessaire pour réaliser un ouvrage de pose collée murale,
- Intégrer les profilés,
- Localiser les zones à traiter,
- Percer, découper des revêtements céramiques et assimilés,
- Poser des revêtements céramiques et assimilés à l'aide des cales autonivelantes,
- Poser des revêtements céramiques et assimilés de dimensions courantes selon la norme (NF DTU 52.2),
- Remplacer des revêtements abimés,
- Adapter son intervention aux diverses contraintes du chantier,
- Réaliser la protection de son ouvrage en cours d'exécution et en fin de travaux,
- Travailler dans le respect des règles d'hygiène et sécurité liées aux travaux.

• Réaliser des supports en chapes traditionnelles, légères, rapides intégrant des accessoires associés :
- Déterminer le type de chape (traditionnelle talochée, allégée, rapide, ravoirage),
- Évaluer la matière d'œuvre nécessaire pour la réalisation de la chape,
- Poser l'armature d'une chape si nécessaire ou demandée, au regard de la règlementation ou du cahier des charges,
- Stocker les matériels et matériaux sur son chantier,
- Utiliser les matériels de malaxage des mortiers.

• Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé,
- Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée,
- Nettoyer et ranger le chantier.

• Exercice pratique sur plateau technique :
- Réalisation d'implantation,
- Rélisation de pose de revêtement céramique,
- Rélisation de chape,
- Trier, évacuer les déchets,
- Nettoyer et ranger ses outils et son poste de travail.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...
• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de chantier** conformément aux savoirs-faire pratique et techniques du métier.
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés aux métiers du BTP et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

BÂTIMENT CONSTRUCTION
TRAVAUX PUBLICS
CONDUITE D'ENGINS ET CACES®
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Secteur SECOND ŒUVRE

TECHNIQUES D'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES D'UNE HABITATION

10 jours (70 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : /
Taux de satisfaction : /
*données établies selon l'année 2024

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.
- Être capable d'installer les équipements électriques en courants forts dans un bâtiment.
- Être capable de procéder aux autocontrôles de l'installation électrique.

CONTENU DE LA FORMATION

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Préparation et organisation :
- Préparation du travail, Organisation du poste de travail, Traitement des déchets de chantier.

• Connaissances générales :
- Connaître la terminologie et les technologie liées au métier de plaquiste.

• Exploiter un plan :
- Se repérer sur un plan de construction simple
- Comprendre les informations principales et savoir les interpréter sur chantier.

• Implantation des équipements :
- S'orienter sur un plan et sur un chantier.
- Tracer des verticales et des horizontales sur des plans et des supports de construction.

• Installer des équipements électriques en courants forts dans un bâtiment :
- Exploiter des notices techniques, un cahier des charges, des plans et des schémas architecturaux.
- Percer des trous avec des outils à mains et électroportatifs dans différents supports bâtis.
- Effectuer des encastrements et des rebouchages dans les matériaux de construction.
- Respecter le principe de la réglementation « étanchéité à l'air ».
- Fixer de l'appareillage et des canalisations sur ou dans les matériaux de construction.
- Repérer les appareillages et les canalisations.
- Préparer et passer des conducteurs et des câbles dans des conduits rectangulaires à couvercle type moulures et goulottes et des conduits circulaires fermés.
- Préparer une tête de câble.
- Préparer, couper, dénuder, former des conducteurs électriques.
- Couper, dégainer et préparer des câbles électriques.
- Connecter des conducteurs et réaliser le câblage d'un tableau de distribution.
- Fermer les boîtiers d'appareillages, les boîtes de raccordements et tableaux électriques.
- Appliquer les principales normes et règlements afférents aux installations électriques.
- Exploiter les plans et schémas électriques utilisés en préfabrication.

• Procéder aux autocontrôles et à la mise en service de l'installation électrique dans une bâtiment :
- Effectuer des mesures électriques.
- Vérifier et mettre en service une installation électrique pour les parties d'un bâtiment d'habitation.
- Appliquer les principales normes et règlements afférents aux installations électriques.
- Organiser son travail d'autocontrôles et de mise en service d'une installation électrique.
- Communiquer avec son responsable pour prendre des consignes ou l'informer d'une difficulté sur le chantier.

• Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé,
- Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée,
- Nettoyer et ranger le chantier.

• Exercice pratique sur plateau technique :
- Réalisation d'implantation,
- Rélisation de pose de revêtement céramique,
- Rélisation de chape,
- Trier, évacuer les déchets,
- Nettoyer et ranger ses outils et son poste de travail.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...
• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de chantier** conformément aux savoirs-faire pratique et techniques du métier.
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés aux métiers du BTP et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur SECOND ŒUVRE

TECHNIQUES D'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES D'UNE HABITATION

10 jours (70 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : /
Taux de satisfaction : /
*données établies selon l'année 2024

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS
- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.
- Être capable d'installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation.
- Être capable d'installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire.

CONTENU DE LA FORMATION

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Préparation et organisation :
- Préparation du travail, Organisation du poste de travail, Traitement des déchets de chantier.

• Connaissances générales :
- Connaître la terminologie et les technologie liées au métier de plaquiste.

• Exploiter un plan :
- Se repérer sur un plan de construction simple
- Comprendre les informations principales et savoir les interpréter sur chantier.
- Prendre des cotes, des mesures et les reporter sur un croquis d'exécution.

• Installer des équipements sanitaires dans un local d'habitation :
- Exploiter des notices techniques, un cahier des charges, des plans et des schémas architecturaux.
- Équiper divers appareils sanitaires de leur robinetterie et de leur vidange.
- Exploiter une notice technique de fabricant d'appareil sanitaire et de robinetterie en vue de leur pose et de leur raccordement.
- Fixer des supports, des accessoires ou des colliers.
- Poser des appareils sanitaires : au sol, mural, ou sur bâti-support.
- Réaliser le façonnage, l'assemblage mécanique et la pose des canalisations en matériaux de synthèse.
- Assembler par sertissage ou mécaniquement les canalisations cuivre et raccords en laiton.
- Effectuer des travaux de pose et d'assemblage par collage de canalisation d'évacuation d'eaux en PVC.
- Réaliser le rinçage, les essais d'étanchéité et la mise en eau d'une installation sanitaire.

• Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans une habitation :
- Établir une liste et un quantitatif de matériel et de consommables pour l'installation d'un équipement de production ECS.
- Exploiter une notice constructeur d'appareils et d'accessoires.
- Tracer à partir d'une notice technique, les points de fixation des appareils et accessoires.
- Mettre en place des fixations, des supports d'appareils, des accessoires ou des colliers pour un chantier de plomberie sanitaire.
- Réaliser le raccordement hydraulique selon les DTU et les notices techniques.
- Réaliser le façonnage, l'assemblage mécanique et la pose des canalisations en matériaux de synthèse.
- Assembler par sertissage ou mécaniquement.
- Réaliser l'alimentation en énergie d'un équipement de production ECS.

• Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé,
- Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée,
- Nettoyer et ranger le chantier.

• Exercice pratique sur plateau technique :
- Réalisation d'implantation,
- Rélisation de pose de revêtement céramique,
- Rélisation de chape,
- Trier, évacuer les déchets,
- Nettoyer et ranger ses outils et son poste de travail.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...
• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de chantier** conformément aux savoirs-faire pratique et techniques du métier.
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés aux métiers du BTP et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur TRAVAUX PUBLICS

LECTURE DE PLAN (VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS)

Initiation : 5 jours (35 heures)
Perfectionnement : 5 jours (35 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement des travaux publics (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : **100 %**
Taux de satisfaction : **90 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.

ou

- Avoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable : Actualisation des compétences math. du BTP.

OBJECTIFS

Initiation :
- Être capable de retrouver les informations nécessaires aux activités de traçage, positionnement et contrôle de ces activités à partir de différents plans de voirie et réseaux.
- Être capable de réaliser ces activités en toute autonomie.

Perfectionnement :
- Être capable de lire et utiliser un dossier de plan de voirie et réseaux divers.
- Être capable de réaliser un relevé.
- Être capable de réaliser un métré non complexes.

CONTENU DE LA FORMATION

INITIATION :

• 5 compétences essentielles en lecture de plan pour assurer l'exploitation sur chantier :
- Se repérer, identifier, interpréter, vérifier, exploiter et évaluer.

• Planimétrie et les différents plans :
- Cartes et plans, notion d'échelle, les différents types de plans et les échelles courantes de ces plans, symboles rencontrés sur les plans

• Étude de l'altimétrie, profils en long, profils en travers :
- Coupes et profils, échelles distinctes en X et en Z, distances, altitudes, dénivelées, pentes, éléments figurant sur les profils.

• Étude de dessin des ouvrages :
- Ouvrages de voirie (bordures, caniveaux, avaloirs, mobilier urbain) et ouvrages de canalisations (regards de visite, regards de branchement...)

• Étude de cas pratiques de dossiers de chantier de VRD :
- Distinguer sur un plan les différents ouvrages et parties d'ouvrages (chaussée, trottoir, accotement, regard, avaloir...),
- Enrichir le vocabulaire professionnel (nomenclature des ouvrages, désignation des parties d'ouvrages),
- Distinguer sur plans et sur profils, les cotes planimétriques partielles, cumulées,
- Calculer une cote cumulée à partir de cotes planimétriques partielles,
- Déterminer, par le calcul, une cote planimétrique partielle manquante, une dénivelée,
- Exploiter un profil en travers type,
- Appréhender les notions d'arase de terrassement, de cote de fond de forme, ...

• Évaluation en salle :
- Exercice d'application,
- Correction en groupe et échanges.

PERFECTIONNEMENT :

PRÉREQUIS :
*- Avoir suivi et obtenu des résultats favorable à la formation **initiale** : Lecture de plan.*

• Les compétences développées :
- Etudier un dossier complet de plan de voirie et réseaux divers,
- Décoder les plans détaillés
- Identifier les ouvrage.

• Effectuer des relevés à partir d'un plan.

• Étude de cas pratiques de dossiers de chantier de VRD :
- Déterminer, par le calcul, la pente d'une voie, d'une canalisation,
- Déterminer, par le calcul, des cotes de fil d'eau, de tampons,
- Lecture de plans,
- Relevés de côtes.
- Réaliser des métrés non complexes.

• Évaluation en salle :
- Exercice d'application,
- Correction en groupe et échanges.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant.** Les séances sont réalisées en groupe favorisant les échanges entre les participants,
• **Séances pratique :** s'appuient sur études de cas concret par l'utilisation de plans et documents techniques.
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur TRAVAUX PUBLICS

TOPOGRAPHIE

Initiation : 5 jours (35 heures)
Perfectionnement : 5 jours (35 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **: 100 %**
Taux de satisfaction **: 91,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.

ou

- Avoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable : Lecture de plan VRD.

OBJECTIFS

Initiation :
- Être capable d'utiliser les outils mathématiques liés à la topographie,
- Être capable d'utiliser les procédés de planimétrie et altimétrie,
- Être capable de réaliser des travaux d'implantation avec le niveau de chantier.

Perfectionnement :
- Être capable de maîtriser les procédés et méthodes de planimétrie et altimétrie,
- Être capable d'utiliser un niveau de chantier et niveau laser rotatif en autonomie.

CONTENU DE LA FORMATION

INITIATION :

• Les outils mathématiques :
- Trigonométrie,
- Propriétés du cercle,
- Relations dans les triangles,
- Les angles : unités et conversions.

• Maîtriser le choix des méthodes et des matériels.

• Découverte des procédés planimétriques :
- Les échelles / méthodes de relevés par abscisses et ordonnées.

• Découverte des procédés d'altimétrie :
- Rappel des bases,
- Rattachement à un repère,
- Relevés et implantations de points de niveaux.

• Utiliser un niveau de chantier :
- Mettre en station,
- Effectuer les lectures sur mire.

• Implantation :
- Réaliser des implantations planimétriques,
- Jalonnement et mesure de distances par chaînage,
- Déterminer par le calcul des dénivelées et des cotes d'altitude,
- Réaliser un nivellement par rayonnement, par cheminement.

PERFECTIONNEMENT :

PRÉREQUIS :
- Avoir suivi let obtenu des résultats favorable à la formation initiale : Topographie.

• Maîtriser le choix des méthodes et des matériels.

• Maîtriser les procédés planimétriques et altimétriques :
- Relevés et implantations,
- Assister les travaux d'implantation et de relevés topographiques,
- Maîtriser les procédés et méthodes de planimétrie et altimétrie,
- Utiliser les niveaux de chantier,
- Découverte du théodolite.

• Utiliser la lunette de chantier :
- Mettre en station,
- Effectuer les lectures sur mire.

• Utiliser un niveau laser rotatif de chantier :
- Mettre en station le niveau laser,
- Effectuer les lectures sur mire,
- Remplir le carnet de nivellement.

- Effectuer les compensations éventuelles *(application pratique lors de thèmes techniques professionnels).*

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant.** Les séances sont réalisées en groupe favorisant les échanges entre les participants,
• **Séances pratique :** s'appuient sur études de cas concret et plateaux pédagogique, utilisation des outils et équipements modernes et innovantes.
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur TRAVAUX PUBLICS

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE DE VOIRIE

10 jours (70 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation **: 100 %**
Taux de satisfaction **: 91,5 %**
**données établies selon l'année 2024*

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

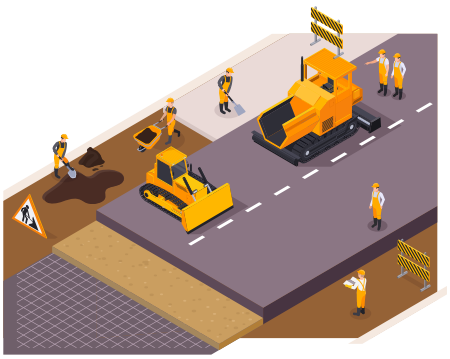

PRÉREQUIS
- Compréhension de la langue française.

ou

- Avoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable : lecture de plan VRD initiation.

OBJECTIFS
- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de réaliser une étude et des implantations planimétriques.
- Être capable d'implanter et poser différents types de produits manufacturés.
- Être capable de maîtriser les techniques de ferraillage, coffrage, bétonnage et vibration.
- Être capable de réaliser les différentes couches de surfaces.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.

CONTENU DE LA FORMATION

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Préparation et organisation :
- Organisation du poste de travail,
- Implantation d'un ouvrage,
- Traitement des déchets de chantier.

• Technologie et terminologie des différents types d'ouvrages, des enrobés, des bétons ...

• Étude de dessin des ouvrages :
- Ouvrages de voirie (bordures, caniveaux, avaloirs, mobilier urbain),
- Distinguer sur un plan les différents ouvrages et parties d'ouvrages (chaussée, trottoir, accotement, regard, avaloir...).

• Étude de la planimétrie et altimétrie, les différents plans :
- Notion d'échelle, les différents types de plans,
- Symboles rencontrés sur les platns,
- Echelles distinctes en X et en Z, distances, dénivelées ...
- Utiliser l'équerre optique et niveau laser,
- Enrichir le vocabulaire professionnel.

• Réaliser des implantations planimétriques :
- Aligner par jalonnement,
- Mesure de distances par chaînage,
- Utiliser l'équerre optique.
- Utiliser le niveau laser,
- Déterminer des dénivelés et des côtes d'altitude ,
- Réaliser un nivellement par cheminement et rayonnement.

• Construire des ouvrages de petite maçonnerie :
- Préparer son chantier,
- Implanter et tracer l'ouvrage,
- Construction de petits ouvrages d'aménagement urbain,
- Pose de produits manufacturés de type bordures, regards et caniveaux,
- Scellement de fontes de voirie,
- Préparer le mortier et réaliser des finitions,
- Pose de fourreaux et chambres de tirage.
- Pose de fourreaux et chambres de tirage pour les réseaux à courant faible.

• Réaliser des scellements de fontes de voirie :
- Calculer et positionner en altimétrie,
- Préparer le mortier de scellement,
- Mettre à la cote et sceller des fontes de voirie au moyen de bétons, mortiers et résines.

• Réaliser les couches de surface :
- Préparer son chantier,
- Implanter et tracer l'ouvrage,
- Pose de pavés et éléments préfabriqués,
- Réalisation de dallages en béton,
- Réalisation d'enrobé, emulsion, bicouche, ...

• Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé.

• Préparation et organisation :
- Préparation du travail,
- Organisation du poste de travail,
- Traitement des déchets de chantier.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...
• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de chantier** conformément aux savoirs-faire pratique et techniques du métier.
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés aux métiers du bâtiment et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements liés à l'activité** (banches, coffrages, engins de levage, équipements de levage) **et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

Secteur TRAVAUX PUBLICS

TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE DE CANALISATION ET RÉSEAUX

10 jours (70 heures)

PUBLIC :
Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PARTICIPANTS :
Minimum 4 candidats.
Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :
Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

NOS RÉSULTATS SUR CETTE FORMATION* :
Taux de réussite à l'évaluation : /
Taux de satisfaction : /
données établies selon l'année 2024

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :
Nous contacter :
Par tél. : 0594.31.36.70
Par E-mail : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

PRÉREQUIS

- Compréhension de la langue française.

ou

- Avoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable : lecture de plan VRD initiation.

OBJECTIFS

- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de réaliser des traçage préparatoire.
- Être capable d'effectuer les manoeuvre de réalisation de tranchée avec une mini-pelle.
- Être capable de réaliser les travaux d'un réseau d'assainissement.
- Être capable de réaliser les travaux d'un réseau d'adduction d'eau potable.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.

CONTENU DE LA FORMATION

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Préparation et organisation :
- Organisation du poste de travail,
- Implantation d'un ouvrage,
- Traitement des déchets de chantier.

• Le blindage de tranchées.

• Réalisation des traçage préparatoires à la pose des réseaux :
- Les notions de base de la topographie,
- L'implantation et traçage des réseaux,
- Déterminer des dénivelés et des côtes d'altitude.
- Nivellement par cheminement et rayonnement.

• Effectuer les travaux d'un réseau d'assainissement :
- Pose en tranchée d'un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales,
- Réalisation des ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations,
- Réalisation de l'enrobage de la canalisation et du remblayage de la tranchée.

• Poser les câbles d'un réseau électrique et de télécommuniaction souterrain :
- Exploiter les plans et schémas du dossier d'exécution,
- Installer les dispositifs de signalisation et balisage, et la protection temporaire,
- Dérouler, tirer et régler les câbles (théorie).

• Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics :
- Construction d'un réseau d'adduction d'eau potable,
- Pose des appareillages et des accessoires de fontainerie, de robinetterie et de réparation sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré,
- Réalisation des différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré.
- Réalisation des ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations.

• Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé.

• Préparation et organisation :
- Préparation du travail,
- Organisation du poste de travail,

• Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation :
- Optimiser les matériaux pour limiter les déchets,
- Assurer le tri sélectif des déchets,
- Utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
• **Séance théorique :** en salle climatisée via support de **cours interactif et innovant :**
Des contenus actualisés et enrichis par des présentations en animation, jeux interactif et collaboratifs, chasses aux risques, vidéos, quizz, ...
• **Séance pratique :** mise en **situation concrètes de chantier** conformément aux savoirs-faire pratique et techniques du métier.
Les séances ont lieux sur des **plateaux pédagogiques dédiés aux métiers du bâtiment et certifiés conformes** avec des **matériels, équipements liés à l'activité** (banches, coffrages, engins de levage, équipements de levage) **et installations innovantes** sur une surface de plus de 2 500 m².
• **Livret de formation candidat numérique** accessible via un QRCode ou lien internet.

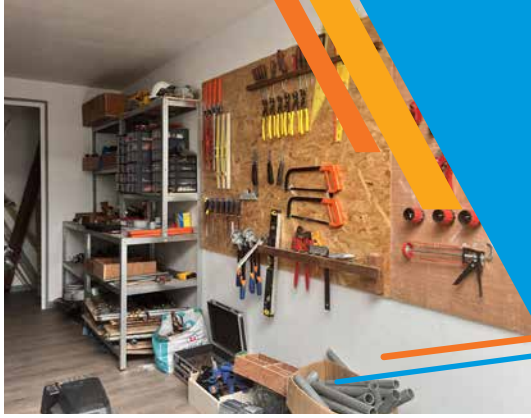

3 SITES PERMANENTS

Rémire-Montjoly
St Laurent du Maroni
Kourou

10 FORMATEURS «MÉTIER» HABILITÉS

7 PERSONNELS DE COORDINATION

+ DE 5 000 M² DE PLATEAUX PÉDAGOGIQUE

10 ATELIERS PÉDAGOGIQUES CONFORMES

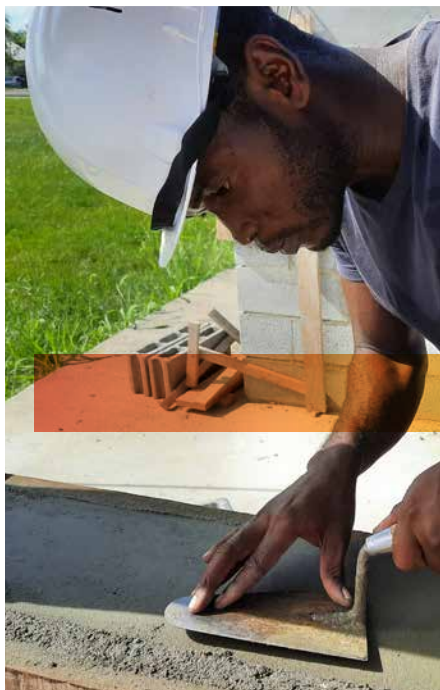

FORMATIONDOM
LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

FORMATIONS PROFESSIONNELLES QUALIFIANTES

Bâtiment - Gros oeuvre :

MAÇON p.66
COFFREUR BANCHEUR p.67
MÉTREUR ASSISTANT DU BÂTIMENT p.68
CHEF D'ÉQUIPE GROS OEUVRE p.69
ASSISTANT CHEF DE CHANTIER GROS OEUVRE p.70
CHEF DE CHANTIER GROS OEUVRE p.71

Bâtiment - Second oeuvre :

AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS p.72
PLAQUISTE p.73
CARRELEUR-CHAPISTE p.74
PEINTRE EN BÂTIMENT p.75
MENUISIER INSTALLATEUR p.76
INSTALLATEUR EN THERMIQUE ET SANITAIRE p.77
ÉLECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT p.78
CHEF D'ÉQUIPE AMÉNAGEMENT-FINITIONS p.79
CHEF DE CHANTIER AMÉNAGEMENT-FINITIONS p.80

Travaux publics :

MAÇON EN VOIRIE RÉSEAUX DIVERS p.81
CANALISATEUR p.82
CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER URBAINS p.83
CONDUCTEUR D'ENGINS DE GRANDS TERRASSEMENTS p.84
CHEF DE CHANTIER TRAVAUX PUBLICS ROUTES ET CANALISATIONS .. p.85

FORMATIONDOM
LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

LES MÉTIERS DU BTP

POURQUOI CHOISIR LE BTP ?

Un accès rapide à l'emploi :
les opportunités d'embauche sont fréquentes dans le BTP. Une fois formés dans ce domaine, les diplômés ont de grandes chances de décrocher un emploi rapidement après leur formation.

Les perspectives d'évolution professionnelle :
les métiers du BTP valorisent surtout les compétences professionnelles et la détermination, souvent récompensées par des opportunités d'évolution de carrière.

La diversité des métiers :
les métiers manuels sont plutôt axés sur des missions de terrain en extérieur, demandant des efforts et une bonne condition physique. Ils permettent de participer activement aux travaux et offrent la satisfaction de créer quelque chose de ses propres mains.

EN 2024 :

*Panel de plus de **107** évaluations sur ce pôle*

90% *de taux de satisfaction**

90,5% de réussite

67% d'insertion professionnelle

***Evaluation du taux de satisfaction :** *Les critères d'évaluation portent sur l'accueil, le déroulement, le contenu pédagogique, les moyens mis en oeuvre et le niveau d'efficacité.*

LES AVANTAGES FORMATION DOM

UN ORGANISME SPÉCIALISÉ
dans les domaines du **BTP** : en prévention des risques professionnels et l'apprentissage des métiers de ce secteur.

DES FORMATEURS PERMANENTS
tous issus du terrain, possédant chacun leur expertise assurant des sessions de formation enrichissantes.

DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS
permettant des mises en situation professionnelle concrètes dans le respect des référentiels en vigueur.

UNE PÉDAGOGIE EFFICACE ET CERTIFIÉE
articulant séances théorique et pratique en situation concrète de travail individualisé et adaptée à tous les niveaux.

EN FORMATION CONTINUE OU EN ALTERNANCE

LA FORMATION CONTINUE est un puissant levier d'insertion professionnelle, mais aussi de réorientation. Ce mode d'apprentissage est proposé à tout type de public dans l'objectif d'améliorer et/ou de réactualiser les compétences et connaissances professionnelles.

LA FORMATION EN ALTERNANCE met l'accent sur la professionnalisation. Elle consiste à combiner des périodes de cours et des périodes de mise en pratique en entreprise. Ce mode de formation octroie à l'apprenant le statut de salarié.

BÂTIMENT CONSTRUCTION
TRAVAUX PUBLICS
CONDUITE D'ENGINS ET CACES®
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Votre CFA du BTP en Guyane

MAÇON

Référence OF : *TPMAC*
Code RNCP : *35309*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :
100% de réussite au titre professionnel
Satisfaction des stagiaires : **98/100**
**Année 2022 et 2023*

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Le maçon est le premier sur un chantier. Murs, planchers, cloisons internes, panneaux préfabriqués, blocs de fenêtre, il met en place l'ossature d'immeubles, de maisons, bureaux, centres commerciaux… La bonne marche du chantier dépend de la qualité de son travail.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

OBJECTIFS
- Être capable de réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel,
- Être capable de construire des ouvrages en maçonnerie,
- Être capable de réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
CACES® R482 Cat.A : mini-engins, AIPR Opérateur, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R408 et R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage fixe et roulant.

• CCP 1 : Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel :
Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables, mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel, couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel.

• CCP 2 : Construire des ouvrages en maçonnerie :
Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces, mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre, Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis, Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels, créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages.

• CCP 3 : Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis :
Poser un plancher poutrelles hourdis, Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales, mettre en place les armatures de dallages et planchers, mettre en oeuvre le béton de dallage et planchers, réaliser les aspects de surface et chapes.

• Immersion en entreprise.
• Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un maçon a la possibilité de travailler dans une grande entreprise de BTP, dans une entreprise artisanale ou à son propre compte. Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe, chef de chantier ou chef d'entreprise.

FORMATION QUALIFIANTE / TITRE PROFESSIONNEL

Secteur : Bâtiment Gros œuvre

Eligible au CPF

COFFREUR-BANCHEUR

Réf. OF : *TPCOFBAN*
Code RNCP : *35312*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
1 an : 492 heures
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :
93% de réussite au titre professionnel
Satisfaction des stagiaires : **95,5/100**
**Année 2022 et 2023*

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
S^{t} LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Tarif : 7200,00 € (en alternance)
Possibilité de financement et autres prises en charge.

Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Dates :
Du 02 décembre 2024 au 23 édcembre 2025.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Votre CFA du BTP en Guyane

Le coffreur bancheur réalise, à partir de plans et de consignes, des fondations, des murs, des structures, des planchers et des éléments en béton armé constitutifs de bâtiments qui peuvent avoir des destinations variées (bâtiments à usage d'habitation, petits collectifs, commerciaux, tertiaires, industriels, agricoles ou techniques, de génie civil et ouvrages d'art courants, etc.).

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

OBJECTIFS
- Être capable de réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel,
- Être capable de réaliser des ouvrages en béton armé banchés.
- Être capable de réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués en gros oeuvre.
- Être capable de réaliser des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art courants.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, AIPR Opérateur, Habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R408 et R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage fixe et roulant.

• CCP 1 : Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel :
Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables, mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel, couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel.

• CCP 2 : Réaliser des ouvrages en béton armé banchés :
Elinguer et manœuvrer des charges, coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de coffrages-outils, mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché, couler un ouvrage en béton armé banché.

• CCP 3 : Réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués en gros oeuvre :
Elinguer et manœuvrer des charges, poser et liaisonner des éléments préfabriqués en gros œuvre, monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire

• CCP 4 : Réaliser des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art courants :
Elinguer et manœuvrer des charges, monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire, réaliser les coffrages de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art courants, mettre en place les armatures de radiers, plancher et tabliers d'ouvrages d'art courants, couler un ouvrage en béton armé de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'arts courants.

• Immersion en entreprise.
• Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion. Date d'échéance du titre le 04/03/2026.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un coffreur-bancheur a la possibilité de travailler dans une petite ou grande entreprise de BTP.
Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe, chef de chantier ou chef d'entreprise en bâtiment et construction.

MÉTREUR ASSISTANT DU BÂTIMENT

Réf. OF : *TPMETR*
Code RNCP : *34503*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :

Aucune donnée disponible.

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
S' LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Le métreur assistant du bâtiment est chargé de la réalisation du devis de travaux pour des projets de construction ou de réhabilitation dans des entreprises du bâtiment du type TPE, auprès d'une clientèle majoritairement constituée de particuliers.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

OBJECTIFS
- Être capable d'établir un devis quantitatif estimatif de travaux pour une maison individuelle ou un petit collectif.
- Être capable d'assister le responsable hiérarchique dasn les démarches de préparation et de suivi de chantiers.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur.

• CCP 1 : Etablir un devis quantitatif estimatif de travaux pour une maison individuelle ou un petit collectif :
Métrer les ouvrages du second œuvre et du gros œuvre, calculer le prix de vente aux déboursés d'un ouvrage, rédiger le devis quantitatif estimatif.

• CCP 2 : Assister le responsable hiérarchique dans les démarches de préparation et de suivi de chantiers :
Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant et restituer le projet client, déterminer les diagnostics et les réglementations applicables, organiser et suivre les travaux.

• Immersion en entreprise.
• Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un métreur a la possibilité de travailler au sein de cabinets d'économistes de la construction, cabinets d'architectes, entreprises du bâtiment ou dans le secteur public.

FORMATION QUALIFIANTE / TITRE PROFESSIONNEL

Secteur : Bâtiment Gros œuvre

Eligible au CPF

CHEF D'ÉQUIPE GROS ŒUVRE

Réf. OF : *TPCEGO*
Code RNCP : *34282*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
5 mois environ (700 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 4 (BAC), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :
92% de réussite au titre professionnel
Satisfaction des stagiaires : **89/100**
**Dernières données en année 2021 et 2022*

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Le métier de chef d'équipe gros œuvre s'articule autour de deux fonctions :
La première technique, est orientée vers la réalisation d'ouvrage.
La seconde managériale, est tournée vers la communication et l'animation de l'équipe.

PRÉREQUIS

- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base,
- Diplôme CAP/BEP ou équivalent, idéalement dans le gros oeuvre.
- Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans est souhaitée.

OBJECTIFS

- Être capable de réaliser avec son équipe des travaux de gros oeuvre.
- Être capable de mener son équipe sur un chantier de bâtiment.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, AIPR Encadrant, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R408 et R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage fixe et roulant.

• CCP 1 : Réaliser avec son équipe des travaux de gros oeuvre :
Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre, exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe, relever la production journalière de l'équipe.

• CCP 2 : Mener son équipe sur un chantier de bâtiment :
Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie, animer son équipe.

• Immersion en entreprise.
• Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un chef d'équipe gros oeuvre a la possibilité de travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise du bâtiment.
Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef de chantier ou chef d'entreprise en bâtiment et construction.

ASSISTANT CHEF DE CHANTIER GROS ŒUVRE

Réf. OF : *TPACCGO*
Code RNCP : *34142*

C'est le bras droit du chef de chantier. L'assistant chef de chantier gros œuvre le seconde dans l'organisation, le management des équipes et l'exécution de travaux courants. Mais c'est lui seul qui effectue les opérations de reconnaissance avant le chantier et propose les modes d'exécution.

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 4 (BAC), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :

Aucune donnée disponible.

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

PRÉREQUIS

- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base,
- Bonnes bases en informatique,
- Soit être titulaire d'un diplôme CAP/BEP/Titre professionnel dans le BTP et une expérience professionnelle de 2 ans minimum,
- Soit posséder le niveau scolaire équivalent à la classe de première.

OBJECTIFS

- Être capable d'organiser les travaux du gros oeuvre,
- Être capable de faire réaliser les travaux du gros oeuvre par les équipes,
- Être capable d'animer les équipes de production gros oeuvre.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, AIPR Encadrant, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R408 et R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage fixe et roulant.

• CCP 1 : Organiser les travaux du gros oeuvre :
Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux, exploiter les plannings de travaux du chantier, réceptionner les approvisionnements du chantier.

• CCP 2 : Faire réaliser les travaux du gros oeuvre par les équipes :
Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre, implanter et tracer les ouvrages du chantier, assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier.

• CCP 3 : Animer les équipes de production gros oeuvre :
Transmettre les consignes aux équipes, rendre compte de l'activité des équipes au chef de chantier

• Immersion en entreprise.
• Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un assistant chef de chantier gros oeuvre a la possibilité de travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise du bâtiment.
Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience vers chef de chantier puis conducteur de travaux ou chef d'entreprise.

Eligible au CPF

CHEF DE CHANTIER GROS ŒUVRE

Réf. OF : *TPCCGO*
Code RNCP : *1863*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :

Aucune donnée disponible.

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Le métier de chef de chantier gros œuvre s'articule autour de trois fonctions : la première technique, est orientée vers la réalisation d'ouvrage, la seconde organisationnelle, est axée sur le suivi et la gestion de chantier. La troisième managériale, se centre sur la communication et l'animation de l'équipe.

PRÉREQUIS

- Maîtrise des connaissances de niveau terminale générale, technologique ou équivalent,
- Bonnes bases en informatique,
- Une expérience professionnelle dans le bâtiment est requise.
- Soit posséder au minimum un niveau BTS, BAC Pro., Bac Technique ou Titre professionnel du Ministère du Travail dans les spécialités Bâtiment, Génie civil, Travaux publics, suivi d'une expérience de chantier d'au moins 2 ans.
- Soit avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'Assistant Chef de chantier Gros Oeuvre ou Chef d'équipe Gros Oeuvre (Justificatif d'expérience requis).

OBJECTIFS

- Être capable de rgérer et coordonner un chantier de gros oeuvre,
- Être capable de superviser les travaux du gros oeuvre,
- Être capable de manager les équipes de production gros oeuvre.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, AIPR Encadrant, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R408 et R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage fixe et roulant.

• CCP 1 : Gérer et coordonner un chantier de gros oeuvre :
Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux, elaborer les plannings de travaux gros œuvre du chantier, faire réaliser l'installation du chantier, prévoir les approvisionnements et enclencher les commandes du chantier.

• CCP 2 : Superviser les travaux du gros oeuvre :
Implanter et tracer les ouvrages du chantier, assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier, etablir des modes opératoires des travaux du gros œuvre.

• CCP 3 : Manager les équipes de production gros oeuvre :
Encadrer les équipes de production, assurer la communication externe et interne.

• Immersion en entreprise.
• Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un chef de chantier gros oeuvre a la possibilité de travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise du bâtiment.
Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience en tant que conducteur de travaux ou chef d'entreprise.

AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

Réf. OF : *TPAMB*
Code RNCP : *35510*

L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Le périmètre des activités de l'agent de maintenance des bâtiments varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état).

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionne l (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :
92 % de réussite au titre professionnel
Satisfaction des stagiaires : **89/100**
**Dernières données en année 2024*

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

OBJECTIFS
- Être capable d'assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment,
- Être capable d'assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment,
- Être capable d'assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R408 et R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage fixe et roulant.

• CCP 1 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment :
Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment, effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment, effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment, effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

• CCP 2 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment :
Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment, effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment, effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

• CCP 3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment :
Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment, effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment, effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

• Immersion en entreprise.
• Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un agent de maintenance à la possibilité de travailler pour l'administration ou une entreprise pour entretenir des bâtiments et/ou des installations.
Il peut évoluer vers chef d'équipe d'un service de maintenance.

Eligible au CPF

PLAQUISTE

Réf. OF : *TPPLAQ*
Code RNCP : *37122*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :
100% de réussite au titre professionnel
Satisfaction des stagiaires : **92/100**
**Dernières données en année 2024*

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
S' LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Le plaquiste intervient dans tous types de bâtiments neufs ou à rénover pour réaliser l'aménagement intérieur de locaux, à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs en plaques de plâtre et similaires, y compris le traitement des joints et les reprises aux plâtres manuel.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

OBJECTIFS
- Être capable de réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires,
- Être capable de réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage roulant.

• CCP 1 : Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires :
Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants, déconstruire des ouvrages d'un aménagement intérieur, mettre en œuvre des isolants thermiques en panneaux ou rouleaux, des systèmes d'étanchéité à l'air et de gestion de la vapeur d'eau, réaliser des plafonds suspendus démontables et non démontables sur ossature, réaliser des habillages de murs et des cloisons de doublage en plaques de plâtre et similaires sur ossature, réaliser des cloisons en plaques de plâtre et similaires sur ossature intégrant différents types d'ouvertures.

• CCP 2 : Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres :
Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants, réaliser le traitement des joints sur des supports en plaques de plâtre et similaires, réaliser des reprises aux plâtres manuels.

• Immersion en entreprise.
• Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un plaquiste est un expert des travaux de finition pour les intérieurs. Il peut travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise spécialisé dans les travaux d'aménagement et d'isolation.
Il peut évoluer en tant que chef d'équipe ou même artisan.

CARRELEUR-CHAPISTE

Réf. OF : *TPCARR*
Code RNCP : *35509*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :

Aucune donnée disponible.

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

L'activité principale consiste à construire et revêtir, dans le respect des normes de construction et réglementaires, des supports verticaux, et horizontaux en revêtements céramiques et assimilés (céramiques, faïences, pierres, marbres, ardoises, terre cuite, etc.).

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

OBJECTIFS
- Être capable de réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux,
- Être capable de réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux,
- Être capable de réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques et assimilés.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage roulant.

• CCP 1 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux.
Construire des supports verticaux en panneaux prêts à carreler, en carreaux assemblés par collage, en plaques de plâtre en vue d'une pose collée de revêtements céramiques et assimilés, réceptionner, préparer des supports verticaux existants et poser des systèmes de protection à l'eau, poser des revêtements céramiques et assimilés collés muraux intégrant des accessoires associés.

• CCP 2 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux.
Réceptionner, préparer des supports horizontaux et poser des matériaux d'interposition sous revêtement de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité et acoustique / phonique, aménager en rénovation des pièces en vue de les rendre accessibles en respectant le confort d'usage, poser des revêtements céramiques et assimilés collés aux sols intégrant des accessoires associés, poser des dalles céramiques sur plots intégrant des accessoires associés.

• CCP 3 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques et assimilés.
Réceptionner et poser des matériaux d'interposition sous chapes de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité, thermique et acoustique / phonique, réaliser des supports en chapes traditionnelles, légères, rapides intégrant des accessoires associés, sceller sur mortier de pose des revêtements céramiques et assimilés intégrant des accessoires associés, appliquer des chapes fluides

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un carreleur-chapiste est un expert des travaux de finition pour les intérieurs. Il peut travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise spécialisé dans les travaux d'aménagement et d'isolation. Il peut évoluer en tant que chef d'équipe ou même artisan.

Eligible au CPF

PEINTRE EN BÂTIMENT

Réf. OF : *TPPEINT*
Code RNCP : *36257*

Le peintre en bâtiment assure la finition intérieure et extérieure des bâtiments neufs ou en rénovation. Ces travaux ont pour finalité de protéger et de décorer les supports. Il réalise les travaux préparatoires et d'apprêts. Il procède ensuite à la mise en peinture, à la pose de revêtements muraux et de revêtements de sol de technicité courante.

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :
100 % de réussite au titre professionnel
Satisfaction des stagiaires : **95/100**
**Dernières données en année 2024*

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

OBJECTIFS
- Être capable de réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.
- Être capable de réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.
- Être capable de réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B.
- Être capable de réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage roulant.

• CCP 1 : Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.
Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser, réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C, mettre en œuvre des revêtements de peinture épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C, réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B.

• CCP 2 : Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.
Réaliser des travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover, réaliser des travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou rénover, réaliser des travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois, neuves ou à rénover, réaliser des travaux de peinture intérieure sur des supports thermoplastiques et métalliques neufs ou à rénover.

• CCP 3 : Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B.
Réaliser des travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover, réaliser des travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux à peindre sur des cloisons enduites.

• CCP 4 : Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante, réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante, réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante, réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante.

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un peintre en bâtiment peut travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise spécialisé dans les travaux d'aménagement et d'isolation. Il peut évoluer en tant que chef d'équipe ou même artisan.

MENUISIER INSTALLATEUR

Réf. OF : *TPMPI*
Code RNCP : *37120*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :
84 % de réussite au titre professionnel
Satisfaction des stagiaires : **86,5/100**
**Année 2022 et 2023*

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
S^{t} LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Votre CFA du BTP en Guyane

Le Menuisier installateur intervient sur des chantiers de construction concernant l'habitat individuel et collectif neuf ou ancien, et les établissements recevant du public. En extérieur, il installe des produits de type : portes, fenêtres, volets, portails et stores avec ou sans motorisation. En intérieur, il adapte et installe des portes, des escaliers, des parquets et des éléments mobiliers (dressing, cuisine, salle de bain). La majorité des produits posés sont issus d'unités de fabrication industrielle.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

OBJECTIFS
- Être capable d'installer et équiper des menuiseries et des fermetures extérieures.
- Être capable d'installer et équiper des éléments de sécurité et de protection solaire.
- Être capable d'aménager un espace intérieur à usage privé ou professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R408 et R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage fixe et roulant.

• CCP 1 : Installer et équiper des menuiseries et des fermetures extérieures :
Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation de menuiseries et fermetures extérieures, installer des portes et fenêtres extérieures, installer des volets battants et roulants,

• CCP 2 : Installer et équiper des éléments de sécurité et de protection solaire :
Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'éléments de sécurité et de protection solaire, installer des portails, Installer des stores bannes.

• CCP 3 : Aménager un espace intérieur à usage privé ou professionnel :
Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'un aménagement intérieur, adapter et installer des menuiseries intérieures, adapter et installer des escaliers en bois, adapter et installer des parquets massifs, contrecollés ou stratifiés, adapter et installer des éléments mobiliers d'un aménagement intérieur, Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un menuisier installateur peut travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise spécialisé dans les travaux d'aménagement et d'isolation. Il peut évoluer en tant que chef d'équipe ou même artisan.

FORMATION QUALIFIANTE / TITRE PROFESSIONNEL

Secteur : Bâtiment Second œuvre

Eligible au CPF

INSTALLATEUR THERMIQUE ET SANITAIRE

Réf. OF : *TPITS*
Code RNCP : *35189*

L'installateur en thermique et sanitaire réalise des installations de chauffage central; l'installation et le raccordement d'appareils sanitaires, l'installation d'équipements de renouvellement d'air. Il réalise le dépannage d'installations de chauffage central, de production d'eau chaude sanitaire et de VMC.

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :
75 % de réussite au titre professionnel
Satisfaction des stagiaires : **88,5/100**
**Année 2022 et 2023*

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

OBJECTIFS
- Être capable de réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation.
- Être capable de réaliser des installations sanitaires de bâtiment.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage roulant.

• CCP 1 : Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation :
Installer en tube cuivre et matériaux de synthèse des émetteurs de chaleur en habitation neuve, modifier un réseau de chauffage existant dans des locaux d'habitation, installer un générateur de chauffage dans des locaux d'habitation.

• CCP 2 : Réaliser des installations sanitaires de bâtiment :
Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation, installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans des locaux d'habitation, installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation.

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un installateur thermique et sanitaire peut travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise spécialisé dans les travaux d'aménagement et d'isolation. Il peut évoluer en tant que chef d'équipe ou même artisan.

ÉLECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT

Réf. OF : *TPMPI*
Code RNCP : *37442*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :
88 % de réussite au titre professionnel
Satisfaction des stagiaires : **93/100**
**Année 2022 et 2023*

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Votre CFA du BTP en Guyane

L'électricien d'équipement du bâtiment réalise des travaux d'installation de réseaux d'énergie en basse tension et des équipements en courants forts. Il installe les réseaux de communication et les équipements en courants faibles, tel que matériels de sûreté (l'intrusion, l'incendie, le contrôle d'accès), les équipements automatisés et communicants (ouvertures et éclairages) dans les bâtiments d'habitation ainsi que tertiaires. Il réalise des travaux de rénovation, ou d'extension d'installations et il procède à la mise en sécurité dans les bâtiments d'habitation existants. Il intervient également sur les systèmes de commande et de protection de moteurs dans les bâtiments.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

OBJECTIFS
- Être capable d'installer les réseaux d'énergie et les équipements en courants forts dans les bâtiments
- Être capable d'installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R408 et R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage fixe et roulant.

• CCP 1 : Installer les réseaux d'énergie et les équipements en courants forts dans les bâtiments :
Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties privatives des bâtiments d'habitation, procéder aux autocontrôles et à la mise en service de l'installation électrique dans les parties privatives des bâtiments d'habitation, installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation, procéder à la mise en sécurité de l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants, installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.

• CCP 2 : Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments :
Installer des réseaux de communication dans un bâtiment à usage d'habitation et autres, installer des équipements de sûreté et de sécurité dans un bâtiment à usage d'habitation et autres, installer des équipements d'automatisme et de confort dans un bâtiment à usage d'habitation et autres, installer des équipements et solutions d'efficacité énergétique dans un bâtiment à usage d'habitation et autres.

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un électricien d'équipement en bâtiment peut travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise spécialisé dans les travaux d'aménagement et d'isolation. Il peut évoluer en tant que chef d'équipe ou même artisan.

Eligible au CPF

CHEF D'ÉQUIPE AMÉNAGEMENT-FINITIONS

Réf. OF : *TPCEAF*
Code RNCP : *34141*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
5 mois environ (700 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 4 (BAC), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :

Aucune donnée disponible.

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Le chef d'équipe aménagement-finitions est un ouvrier hautement qualifié sur les métiers de plaquiste, de peintre en bâtiment, ou de façadier peintre qui, assure le premier niveau d'encadrement de chantier d'une équipe de sa spécialité.
Dans la limite de ses responsabilités, du cadre des réglementations et des procédures internes à l'entreprise, il manage son équipe pour la réalisation journalière d'ouvrages.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base,
- Diplôme CAP/BEP ou équivalent, idéalement dans le gros oeuvre.
- Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans est souhaitée.

OBJECTIFS
- Être capable de réaliser avec son équipe des travaux de sa spécialité sur un chantier aménagement-finitions,
- Être capable de mener son équipe sur un chantier de bâtiment.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R408 et R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage fixe et roulant.

• CCP 1 : Réaliser avec son équipe des travaux de sa spécialité sur un chantier aménagement-finitions :
Organiser le travail quotidien de l'équipe sur un chantier d'aménagement-finitions, réaliser avec son équipe des ouvrages de sa spécialité en aménagement-finitions, relever la production journalière de l'équipe.

• CCP 2 : Mener son équipe sur un chantier de bâtiment :
Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie, animer son équipe.

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un chef d'équipe a la possibilité de travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise du bâtiment.
Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef de chantier ou chef d'entreprise en bâtiment et construction.

CHEF DE CHANTIER AMÉNAGEMENT-FINITIONS

Réf. OF : *TPCCAF*
Code RNCP : *34863*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 4 (BAC), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :

Aucune donnée disponible.

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Votre CFA du BTP en Guyane

Le chef de chantier aménagement finitions encadre et coordonne plusieurs équipes de production spécialisées réalisant des travaux sur un ou plusieurs chantiers en aménagement finitions, comportant plusieurs spécialités en aménagement finitions. Il est à la charnière entre les équipes spécialisées de production et la direction technique de l'entreprise. Il est le garant, sur site, de la bonne réalisation des travaux et de l'obligation de résultat environnemental de l'ouvrage.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base,
- Diplôme CAP/BEP ou équivalent, idéalement dans le gros oeuvre.
- Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans est souhaitée.

OBJECTIFS
- Être capable d'organiser un chantier de plusieurs spécialités en aménagement finitions,
- Être capable de faire réaliser un chantier de plusieurs spécialités en aménagement finitions,
- Être capable d'encadrer les équipes spécialisées et assurer les relations avec les acteurs sur un chantier en aménagement finitions.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, habilitation R408 et R457 : Montage, vérification et utilisation d'échafaudage fixe et roulant.

• CCP 1 : Organiser un chantier de plusieurs spécialités en aménagement finitions :
Extraire du dossier, les informations techniques et administratives nécessaires à la réalisation du chantier en aménagement finitions, organiser et planifier les moyens techniques et humains sur un chantier en aménagement finitions, programmer les approvisionnements et ajuster la soustraitance sur un chantier en aménagement finitions, préparer des documents relatifs à la sécurité, à la qualité, aux démarches administratives et réglementaires sur un chantier en aménagement finitions.

• CCP 2 : Faire réaliser un chantier de plusieurs spécialités en aménagement finitions :
Faire appliquer les modes opératoires et les plannings de travaux sur un chantier en aménagement finitions, contrôler les quantités et la qualité des prestations à chaque étape de la réalisation sur un chantier en aménagement finitions, rendre compte de l'activité sur un chantier en aménagement finitions, clore techniquement un chantier en aménagement finitions.

• CCP 3 : Encadrer les équipes spécialisées et assurer les relations avec les acteurs sur un chantier en aménagement finitions :
Animer les équipes de productions sur un chantier en aménagement finitions, représenter l'entreprise auprès des différents acteurs sur un chantier en aménagement finitions.

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un chef de chantier a la possibilité de travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise du bâtiment. Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir conducteur de travaux ou chef d'entreprise en bâtiment et construction.

FORMATION QUALIFIANTE / TITRE PROFESSIONNEL

Secteur : Travaux publics

Eligible au CPF

MAÇON EN VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

Réf. OF : *TPVRD*
Code RNCP : *38080*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :

Aucune donnée disponible.

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Votre CFA du BTP en Guyane

Le maçon en voirie et réseaux divers (maçon VRD) réalise des ouvrages dans le cadre de projets de création ou d'un aménagement urbain et rural de type : Viabilisation de lotissement, réfection d'infrastructures comprenant la démolition et reconstruction de voiries, parkings, piétonniers, etc., embellissement des espaces publics, construction de la partie génie civil des réseaux de distribution courants forts (électricité et éclairage public), des réseaux de distribution des courants faibles (réseaux de télécommunication, fibre optique, signalisation urbaine, etc.), des collecteurs et branchements permettant l'évacuation des eaux pluviales (grille, avaloir, etc.)

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base,

OBJECTIFS
- Être capable de réaliser les travaux de préparation et réaliser les couches structurantes d'une voirie,
- Être capable de construire des ouvrages de petite maçonnerie et poser des éléments manufacturés de voirie,
- Être capable de construire les réseaux enterrés de faible profondeur en tranchée ouverte.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, habilitation électrique, habilitation SST, habilitation aux travaux en hauteur, CACES® R482 - Mini-engins de chantier, AIPR Opérateur.

• CCP 1 : Réaliser les travaux de préparation et réaliser les couches structurantes d'une voirie :
Effectuer les opérations préalables aux interventions en sécurité sur un chantier d'un aménagement urbain ou rural, réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux, suivre les terrassements et le réglage mécanique de couches structurantes de voiries ou le remblaiement de tranchées, régler manuellement des couches structurantes d'une partie de voirie, compacter des couches structurantes d'une partie de voirie ou le remblai d'une tranchée de faible profondeur.

• CCP 2 : Construire des ouvrages de petite maçonnerie et poser des éléments manufacturés de voirie :
Construire des petits ouvrages maçonnés d'un aménagement urbain ou rural, poser des pavés et des dalles manufacturées, réaliser un dallage béton pour un ouvrage de voirie d'un aménagement urbain ou rural, mettre en œuvre des produits manufacturés de type bordures, caniveaux.

• CCP 3 : Construire les réseaux enterrés de faible profondeur en tranchée ouverte :
Poser les gaines, les fourreaux et les chambres de tirage pour les réseaux courant faible, poser les gaines et les chambres de tirage pour les réseaux courant fort, poser un collecteur d'eaux pluviales et réaliser les branchements.

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un maçon VRD a la possibilité de travailler dans une petite ou grande entreprise du travaux publics ou dans une établissement public. Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe puis chef de chantier.

CANALISATEUR

Réf. OF : *TPCANA*
Code RNCP : *38078*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :

Aucune donnée disponible.

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Votre CFA du BTP en Guyane

Le canalisateur intervient dans la construction d'ouvrages de collecte d'eaux usées, d'eaux pluviales et de distribution d'eau potable.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base,

OBJECTIFS
- Être capable de réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée,
- Être capable de construire un réseau d'assainissement en tranchée ouverte,
- Être capable de construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, habilitation électrique, habilitation SST, CACES® R482 - Mini-engins de chantier, AIPR Opérateur.

• CCP 1 : Réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée :
Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré, suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée, Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée, Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations.

• CCP 2 : Construire un réseau d'assainissement en tranchée ouverte :
Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales, raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal, poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant, réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales.

• CCP 3 : Construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte :
Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante, poser en tranchée une canalisation d'eau potable, poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable, réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable, désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais.

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un canalisateur à la possibilité de travailler dans une petite ou grande entreprise du travaux publics ou dans une établissement public. Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe puis chef de chantier.

Eligible au CPF

CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIERS URBAINS

Réf. OF : *TPCECU*
Code RNCP : *38078*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
4 mois environ (560 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :

Aucune donnée disponible.

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
S[t] LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Le « Conducteur d'engins de chantiers urbains » effectue, sous les directives du chef de chantier et/ou du chef d'équipe, des travaux de terrassement (ouverture de tranchées, réalisation de déblais, construction de remblais transport et compactage, dressage de formes, etc.), la manutention d'outils (blindages, passerelles piétonnes provisoires) et de produits manufacturés lourds (tuyaux, éléments de regards, etc.), nécessaires à la construction des canalisations et réseaux et à l'équipement des espaces publics.

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base,
- Certificat médical d'aptitude à la conduite est nécessaire.

OBJECTIFS
- Être capable de conduire une chargeuse sur pneus
- Être capable de conduire une pelle hydraulique sur chenilles de masse inférieure ou égale à 6 tonnes
- Être capable de construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, CACES® R482 - Mini-engins de chantier Cat.A et B1, AIPR Opérateur, habilitation SST.

• CCP 1 : Conduire une chargeuse sur pneus :
Réaliser en sécurité les tâches confiées à l'ouvrier à pied (suiveur), conduire en sécurité une chargeuse sur pneus, travailler à proximité des réseaux, manutentionner des charges en sécurité avec une chargeuse sur pneus, déplacer ou charger des matériaux en sécurité avec une chargeuse sur pneus équipée d'un godet 4 en 1 multifonctions (Drott).

• CCP 2 : Conduire une pelle hydraulique sur chenilles de masse inférieure ou égale à 6 tonnes:
Réaliser en sécurité les tâches confiées à l'ouvrier à pied (suiveur), conduire en sécurité une pelle hydraulique sur chenilles, travailler à proximité des réseaux, réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique sur chenilles les terrassements nécessaires pour poser des canalisations et fourreaux en milieu encombré, réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique sur chenilles des travaux de surface sur les chantiers routiers ou urbains.

• CCP 3 : Conduire une pelle hydraulique sur pneus :
Réaliser en sécurité les tâches confiées à l'ouvrier à pied (suiveur), conduire en sécurité une pelle hydraulique sur pneus, travailler à proximité des réseaux , réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique sur pneus les terrassements nécessaires pour poser des canalisations et fourreaux en milieu encombré, réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique sur pneus des travaux de surface sur des chantiers routiers ou urbains.

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un conducteur d'engins à la possibilité de travailler dans une petite ou grande entreprise du travaux publics ou dans une établissement public. Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience vers la conduite d'engins de terrassement.

CONDUCTEUR D'ENGINS DE GRANDS TERRASSEMENTS

Réf. OF : *TPCEGT*
Code RNCP : *35827*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
4 mois environ (560 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :

Aucune donnée disponible.

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Votre CFA du BTP en Guyane

Le conducteur d'engins sur les chantiers de grands terrassements effectue, sous les directives du chef de chantier et/ou du chef d'échelon, des travaux de terrassement (décapage de la terre végétale, réalisation de déblais, construction de remblais avec transport de matériaux et compactage, le dressage de plateformes et de talus).

PRÉREQUIS
- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base,
- Certificat médical d'aptitude à la conduite est nécessaire.

OBJECTIFS
- Être capable de conduire un compacteur sur un chantier de terrassement,
- Être capable de conduire un tombereau automoteur articulé,
- Être capable de conduire une pelle hydraulique de production,
- Être capable de conduire un bouteur.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, Mathématiques/géométrie appliqué au métier, Connaissance des ouvrages, matériaux et produits, Lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, CACES® R482 - Mini-engins de chantier Cat.A et B1, AIPR Opérateur, Habilitation SST.

• CCP 1 : Conduire un compacteur sur un chantier de terrassement :
Conduire en sécurité un compacteur, réaliser le compactage de couches de remblais.

• CCP 2 : Conduire un tombereau automoteur articulé :
Conduire en sécurité un tombereau automoteur articulé, travailler à proximité des réseaux, transporter des matériaux sur un chantier.

• CCP 3 : Conduire une pelle hydraulique de production :
Conduire en sécurité une pelle hydraulique de production, travailler à proximité des réseaux, réaliser un terrassement à la pelle hydraulique de production et charger les unités de transport.

• CCP 4 : Conduire un bouteur :
Conduire en sécurité un bouteur, travailler à proximité des réseaux, construire un remblai avec un bouteur.

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un conducteur d'engins à la possibilité de travailler dans une petite ou grande entreprise du travaux publics ou dans une établissement public. Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience vers la conduite d'engins diversifiés ou chef d'équipe.

FORMATION QUALIFIANTE / TITRE PROFESSIONNEL

Secteur : Travaux publics

Eligible au CPF

CHEF DE CHANTIER TRAVAUX PUBLICS ROUTES ET CANALISATIONS

Réf. OF : *TPCCTP*
Code RNCP : *35299*

PUBLIC :
Tout public.

DURÉE DE LA FORMATION :
6 mois environ (840 heures)
Les parcours de formation sont individualisés en fonction des besoins des candidats, ces durées sont indicatives et ajustables.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 4 (BAC), délivré par le Ministère du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Les compétences et le niveau de maîtrise des candidats sont évalués par un jury habilité au vu :
- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel (DP),
- des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien individuel avec le jury.

NOS RÉSULTATS* SUR CETTE FORMATION :

Aucune donnée disponible.

MODALITÉS DE FORMATION POSSIBLES :
- Formation continue,
- Formation en alternance.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi : 8h-12h puis 13h-16h.

LIEUX / CENTRES AGRÉÉS :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT DU M. - Av. Gaston monnerville.

ACCESSIBILITE AUX PSH :
Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, se référer à notre catalogue.

TARIFS, INSCRIPTIONS ET DATES :
Possibilité de financement et autres prises en charge.
Modalités d'inscription :
- information individuelle ou collective,
- dossier de prise en charge,
- évaluation des prérequis.
- entretien individuel.

Pour plus d'informations, nous contacter :
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

Le chef de chantier travaux publics routes et canalisations est responsable de l'organisation et de l'exécution des chantiers qui lui sont confiés, dont il assure la productivité, la qualité et la sécurité, dans le respect des règles de protection de l'environnement.

PRÉREQUIS

- Savoir lire et écrire en français et maîtriser les 4 opérations mathématiques de base,
- Maîtriser les connaissances du niveau de la classe de 1ère technique ou équivalent souhaitées,
- Expérience professionnelle dau moins 2 ans dans le secteur des travaux publics routes et canalisation avec une fonction de pilotage déquipe est requise.

OBJECTIFS

- Être capable de diriger des chantiers de terrassements,
- Être capable de diriger des chantiers de canalisations,
- Être capable de diriger des chantiers de routes et de voirie urbaine.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation des savoirs de base :
Posture sociale et professionnelle, mathématiques/géométrie appliqué au métier, connaissance des ouvrages, matériaux et produits, lecture de plan appliqué au métier.

• Prévention des risques professionnels :
Prévention des risques sur chantier, CACES® R482 - Mini-engins de chantier Cat.A et B1, AIPR Opérateur, habilitation SST.

• CCP 1 : Diriger des chantiers de terrassements :
Assurer les missions d'un « encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la règlementation, préparer et organiser le travail des équipes de terrassements, faire réaliser par ses équipes des chantiers de terrassements, réaliser les opérations de fin d'un chantier de terrassements.

• CCP 2 : Diriger des chantiers de canalisations :
Assurer les missions d'un « encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la règlementation, préparer et organiser le travail des équipes de pose de canalisations, faire réaliser par ses équipes la pose de canalisations, réaliser les opérations de fin d'un chantier de canalisations.

• CCP 3 : Diriger des chantiers de routes et de voirie urbaine :
Assurer les missions d'un « encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la règlementation, Préparer et organiser le travail des équipes de construction de routes et de voirie urbaine, Faire réaliser par ses équipes la construction de routes et de voirie urbaine, Réaliser les opérations de fin de chantier de routes et de voirie urbaine.

• Immersion en entreprise + Session d'examen.

AGRÉMENTS :
Délivré par la DGCOPOP par site d'examen, par titre visé et sur une durée limitée à 5 ans.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé. Le déroulement de la formation alterne théorie et pratique.
Moyens pédagogiques : documents écrits, diaporama, supports animés et interactifs, outils multimédias.
Nos installations techniques modernes et performantes sont agréés conformes,
Elles comprennent :
- Des salles spacieuses, modernes et climatisées,
- Des ateliers pédagogiques dédiés et innovants qui permettent d'acquérir les techniques et gestes professionnels conformes aux REAC et RE en vigueur.
- Des ressources documentaires papiers et numériques.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification du titre professionnel.
L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétences peut octroyer une équivalence sur une autre formation qualifiante : pour plus d'informations nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un chef de chantier gros oeuvre a la possibilité de travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise de travaux publics.
Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience en tant que conducteur de travaux ou chef d'entreprise.

FORMATIONDOM

LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION